

P

saemes

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Société Anonyme d'Economie Mixte d'Exploitation du Stationnement de la Ville de Paris



EXERCICE
2010

→ www.saemes.fr



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

| | |
|---|-------------|
| Edito | p 4 |
| Bilan d'activité 2010 et perspectives | P 5 |
| Administration, Direction, Actionnariat | p 11 |
| Chiffres clés | p 15 |
| Rapport de gestion | p 19 |
| Rapport Général du Commissaire aux comptes | p 31 |
| Comptes Annuels | p 33 |
| Bilan actif/passif | p 37 |
| Compte de résultat | p 41 |
| Annexe | p 45 |



Parc Pyramides (1^{er}) - local d'exploitaion

Edito

L'exigence croissante du consommateur impose au secteur des transports, et plus spécifiquement du stationnement, de proposer des solutions simples de déplacement. Ces solutions passent par le développement de l'intermodalité, qui, loin de constituer une menace pour notre activité, crée des opportunités et nous motive à répondre à ces nouvelles attentes.

C'est dans ce contexte que la SAEMES entend décliner sa stratégie tout en affirmant sa vocation d'Entreprise Publique Locale.

En se positionnant d'abord sur l'ensemble de l'Ile-de-France, son milieu géographique naturel, la SAEMES voit sa crédibilité renforcée par la construction, la rénovation et l'exploitation de parcs de stationnement en dehors de son périmètre traditionnel parisien. Si ces développements restent encore timides, il n'en demeure pas moins essentiel de les poursuivre pour consacrer cet ancrage territorial à la mesure du « Grand Paris » qui se profile et qui permettra de créer la dynamique de croissance nécessaire à notre entreprise.

Pour la promotion, ensuite, des offres de services associées à son métier : en créant des services utiles au sein des parcs publics (lavage à sec, mise à disposition de scooters pour Personne à Mobilité Réduite sur le parc Sèvres-Babylone par exemple,...) mais aussi -et peut être surtout- en facilitant le stationnement, pour l'adapter aux nouvelles demandes ou le rendre plus attractif à ses clients : développement de l'offre aux deux-roues motorisés sur les parcs publics comme résidentiels, guidage à la place, système Résaplace de pré-réservation et offres marketing diversifiées sur des plates-formes web, amélioration de notre visibilité sur les nouveaux médias, etc.

Enfin, la SAEMES se veut exemplaire en matière de développement durable en poursuivant sa politique de réduction de ses consommations énergétiques, de tri de ses déchets et plus globalement en s'engageant dans une certification ISO 14 001 de ses activités.

L'année 2010 et les perspectives d'avenir dont nous vous rendons compte dans les pages qui suivent, s'inscrivent dans le droit fil de ces enjeux et de cette volonté.

Yves Contassot
Président de la SAEMES

Alain Devès
Directeur Général de la SAEMES

Bilan d'activité 2010 et perspectives

Plus de 30 ans d'expérience au service du stationnement

La SAEMES, Société Anonyme d'Economie Mixte d'Exploitation du Stationnement de la Ville de Paris, accueille chaque année plus de **3 millions de clients et 8 000 abonnés** dans ses parkings publics et résidentiels.

Créée en 1979, elle a pour vocation :

- l'exploitation des parkings en concession ou affermage (parkings publics ou résidentiels)
 - Accueil et gestion de la clientèle « abonnée » et « horaire »
 - Maintenance, surveillance et nettoyage
 - Gestion commerciale
 - Offre de services liés au stationnement ou à la multimodalité
- la conception, la réalisation et la modernisation de parkings
- des activités de conseil
 - Études de stationnement et de faisabilité d'opérations
 - Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
 - Optimisation d'ouvrage (rénovation, réhabilitation, amélioration des taux d'occupation)

Opérateur global du stationnement en Ile-de-France

La SAEMES, **2ème opérateur parisien**, exploite aujourd'hui **60 parkings en Ile-de-France**, dans le cadre de concessions, affermagés ou baux commerciaux : **20 publics, 36 résidentiels, 3 parcs relais et 1 dédié aux autocars.**

Elle participe activement à la mise en œuvre de la politique de stationnement de la Ville de Paris et développe des **services multimodaux** : stationnement vélos et motos, interconnexion facilitée avec les transports publics (parcs relais, vente de titres RATP, information multimodale), autopartage, location de vélos à assistance électrique....

Ses références en tant qu'opérateur portent sur **25 programmes de construction de parkings en ouvrage et 35 opérations de rénovation.**



Parc Porte d'Auteuil (16^e) - local d'exploitation



Un engagement qualité

La SAEMES veut assurer à l'ensemble de ses clients des prestations en tous points conformes à leurs exigences. Elle est certifiée **ISO 9001** depuis 2000 (organisme certificateur DNV) et a pour objectif aujourd'hui d'obtenir une **certification environnementale 14001.**

Elle s'engage sur :

- **La sécurité** : la priorité est portée dans les parkings SAEMES sur l'éclairage, la vidéo surveillance, les réseaux d'appels d'urgence, les moyens de détection et de lutte contre l'incendie, la ventilation des espaces de circulation des véhicules et des piétons, la formation du personnel. La signalétique, la décoration et la musique d'ambiance contribuent à proposer un cadre sécurisant.
- **La propreté** : un nettoyage quotidien des accès piétons, des ascenseurs, des voies de circulation est assuré.
- **L'accueil** : un personnel disponible, professionnel et attentif aux demandes de la clientèle ; des toilettes, des distributeurs de boissons, ainsi que la presse gratuite.
- **La transparence** : un affichage systématique des tarifs et des conditions d'utilisation est présent dans les parkings. Un registre de réclamation est à la disposition de notre clientèle. Les réclamations sont centralisées par un service spécialisé chargé du suivi des réponses.

La SAEMES réalise chaque année une enquête auprès de groupes d'utilisateurs de ses parkings, afin de s'assurer que les objectifs qualité sont atteints et d'apporter d'éventuelles améliorations. Deux enquêtes clients mystères ont déjà été effectuées en 2010 et une autre sera lancée en 2011.

Des services en plus

Les services pour la voiture

- **Lavage auto** : avec ou sans rendez-vous dans tous les parkings parisiens.
- **Dépannage auto** : équipement d'aide au démarrage et au gonflage à disposition.



Parc Hôtel de Ville (4^e) - emplacement véhicules de moins de 3 mètres



Parc Val d'Europe (Serris/Montévrain - 77)

- **Réparation et remplacement de vitrages pour automobile** : sur rendez-vous dans les parcs Porte d'Auteuil et Charlety Coubertin.

- **Parkings petites voitures**

Les clients dont les véhicules font moins de trois mètres bénéficient d'une **réduction de 50 %** sur les abonnements trimestriels et annuels, dans la limite des emplacements disponibles.

Ce tarif est proposé dans les parkings Pyramides, Notre-Dame, Hôtel de Ville, Monge, Quai Branly - Tour Eiffel, Hector Malot, Porte d'Orléans, Mozart, Pereire.

- **Parkings véhicules électriques**

Les utilisateurs de véhicules de type électrique bénéficient de l'accès à des bornes de recharge électrique. Ces emplacements sont réservés à cet usage et font l'objet de tarifications particulières.

Les services à la personne

Des places PMR sont disponibles sur tous les parcs et des scooters PMR sont proposés à Sèvres-Babylone. Des **places de civilité** accueillent les femmes enceintes, les familles et les seniors à Notre-Dame.

Les parkings vélos

Pionnière du service vélo dans les parkings parisiens, la SAEMES propose des parkings vélos accessibles 7 jours/7, 24h/24.

La location de vélos à assistance électrique

Depuis 2009, la SAEMES met à disposition de ses clients des **vélos équipés d'une assistance électrique**, qui s'active dès le premier coup de pédale; un mode de déplacement moderne, très économe en énergie et non polluant, complémentaire des Vélib', pour se déplacer et parcourir la capitale autrement. Ce service est proposé sur : Notre-Dame, Sèvres-Babylone, Mairie du XVII^e.

Les parkings motos

Il y a trois ans, la SAEMES créait le plus grand parc de stationnement moto à Paris, sous la gare de Lyon dans l'enceinte du parking Méditerranée : **126 places** ouvertes au stationnement de longue et courte durée.

Les parkings Pyramides, Ecole de Médecine et Notre-Dame accueillent également le stationnement motos de longue et courte durée.

36 parcs proposent des abonnements pour garer une moto à **prix réduit**.

L'autopartage

En 2000 la SAEMES fut le premier opérateur de parking à accueillir l'**autopartage**. **Caisse Commune** partenaire depuis cette date compte maintenant **20 stations et 36 voitures** dans les parkings SAEMES. En 2008, **Mobizen et Connect by Hertz** se sont également installés dans des parkings de la SAEMES. Ce sont aujourd'hui **25 parkings qui offrent 76 voitures en autopartage**.

L'information en ligne

Sur www.saemes.fr, sont consultables l'actualité, les offres, les tarifs, les services mais aussi la disponibilité des places en location, l'accès aux parkings, la jonction avec les transports publics, la visite virtuelle de chaque parking.

La possibilité de réserver une place

La SAEMES met à la disposition de ses clients un service de **réservation** de places par internet via www.resaplace.com ou par téléphone.

Des moyens de paiement de plus en plus diversifiés

Le paiement par cartes bancaires est généralisé, tout comme celui de **Monéo** et s'y ajoute le paiement par **American express et la Carte GR**.

La connexion avec les transports publics

Des parcs Relais : Val D'Europe (Serris/Montévrain) (RER A), Vaires-Torcy (Transilien), Villejuif-Louis Aragon (M7).

Des **parkings aux portes de Paris** à proximité de lignes de métro ou Tramway : Porte d'Orléans (M4 et T3), Charlety Coubertin (T3), Porte d'Auteuil (M10), Bercy (M6 et 14).

La Carte Navigo utilisable (depuis juin 2009) comme titre d'accès au parking Villejuif- Louis Aragon.

La vente de **titres de transports** directement au local d'accueil des parkings : Pyramides, Hôtel de Ville, Notre-Dame, Quai Branly - Tour Eiffel, Méditerranée, St Louis, Charlety Coubertin et Porte d'Orléans. Chaque parking dispose, le cas échéant, des alternatives de transports situés à proximité : métro, bus, vélib, etc

Les réalisations 2010

Travaux de rénovation et de construction

2010 a vu la construction du **parking Val d'Europe** (Serris/Montévrain - 77). Ce nouveau parking, dont l'ouverture a eu lieu en janvier 2011, propose désormais 633 places (au lieu des 282 précédentes), réparties sur 7 demi niveaux. Outre sa vocation de parc-relais, il a été construit dans une logique de **développement durable** et bénéficie d'une ventilation et d'une lumière naturelles ainsi que de murs d'enceintes végétalisés et d'un récupérateur d'eaux de pluie. Enfin, des **panneaux photovoltaïques** devraient venir couvrir le futur toit.

La construction du **parc Cardinet** a, elle, débuté début 2010. Il s'agit d'un parc résidentiel de **600 places sur 6 niveaux** de sous-sols, sous le futur mail planté (17^e). La SAEMES a mis tout en oeuvre pour limiter les nuisances et préserver l'environnement des riverains pendant les travaux.

Une charte «**chantier propre**» est signée par toutes les entreprises et un expert indépendant surveille en permanence, via une station de mesure du niveau sonore, l'**impact acoustique** généré par le chantier sur l'environnement et les bâtiments d'habitation à proximité. Un mur anti bruit équipé d'un parement acoustique a été installé le long de la chaussée Cardinet sur un linéaire d'environ 200 m et habillé d'une fresque photographique inspirée du jardin Martin Luther King. Un Schéma d'Organisation et de Suivi de l'Evacuation des Déchets (SOSED) a été mis en place pour évaluer et classer les quantités de déchets par catégorie, de manière à assurer leur acheminement vers des filières de valorisation et de recyclage.

Des travaux de modernisation ont été réalisés sur le **parc relais Vaires-Torcy** pour renforcer sa sécurité et remplacer son système péager.

La rénovation du **parc Pyramides** (1^{er}) s'est poursuivie et achevée fin 2010. Le parking entièrement modernisé a été inauguré en juin 2011.

Développement

La SAEMES s'est portée candidate pour la reprise de plusieurs parkings à Paris et en Ile-de-France.

Elle a été retenue, en 2010, pour la **modernisation et l'exploitation** du parc **Ecole de Médecine** (344 places) à Paris 6^e; pour l'exploitation des parcs de stationnement de surface **Flandrin et Flandrin Emile Augier** (232 et 70 places) à **Paris 16^e**; et de la partie garage du parc **Rond Point des Champs Elysées** (352 places) à Paris 8^e.

En 2011, la Communauté d'Agglomération de **Marne et Gondoire** lui a confié la gestion de **5 parcs de stationnement** (333 places) autour du pôle Gare Lagny/Thorigny/Pomponne, et la **Ville de Paris** lui a attribué la **gestion de 19 parcs de surface** (1 314 places).

Services

En 2010, la SAEMES a offert à ses clients la possibilité de **réserver une place de stationnement par le service Résaplace** sur les parkings Notre-Dame (4^e), Sèvres-Babylone (7^e), Méditerranée (sous la gare de Lyon - Paris 12^e) et Porte d'Orléans (14^e).



© Soletanche / vue en perspective du futur parc Cardinet 17*

Un service de lavage à sec pour voiture et moto a été mis en place sur l'ensemble des parcs de stationnement publics et résidentiels avec présence des sociétés de lavage ou sur prise de rendez-vous.

Début juillet 2010, la SAEMES et la société Autonomie Scooter ont mis à titre expérimental **deux scooters électriques gratuitement à la disposition des personnes à mobilité réduite** sur le parking Sèvres-Babylone (7^e). Muni d'un panier, ce véhicule de type scooter électrique 3 roues avec stabilisateur permet d'effectuer des déplacements de proximité.

Afin de faciliter le stationnement nocturne sur Paris, la SAEMES a mis en place en novembre 2010 de nouveaux forfaits de nuit offrant une **réduction de -50%** par rapport au tarif horaire habituel. Cette offre concerne, six parkings publics situés dans les quartiers de prédilection des noctambules : Opéra-Louvre (parking **Pyramides** - 1^{er}), les Halles (parking **Saint-Eustache** - 1^{er}), le Marais (parking **Hôtel de Ville** - 4^e), Ile de la Cité (parking **Notre-Dame** - 4^e), Mouffetard (parking **Patriarches** - 5^e) et Quartier latin (parking **Ecole de Médecine** - 6^e).

A l'occasion de chaque grand départ en vacances, des hôtes SAEMES aident **gratuitement les clients à porter leurs bagages** jusqu'à leur train sur le parking Méditerranée (12^e).

Ses projets pour 2011

Le nouveau **parc résidentiel Cardinet** (17^e) ouvrira ses portes à la fin de l'année 2011.

Les travaux de **modernisation du parking Ecole de Médecine** s'engageront à partir de septembre pour se terminer fin 2012. Ils permettront de réaliser notamment deux circulations verticales élargies dont une principale pourvue d'un ascenseur débouchant en rez de voirie accessible aux personnes à mobilité réduite.

La possibilité de **réserver une place de stationnement par le service Resaplace** a été étendue en avril aux parkings Pyramides (1^{er}), Hôtel de Ville (4^e), Ecole de Médecine (6^e), Quai Branly - Tour Eiffel (7^e), St Louis (10^e).

Dans le domaine du **développement**, la SAEMES répondra aux appels d'offres lancés par la Ville de Paris et continuera à prospecter pour poursuivre son développement à **Paris et en Ile-de-France**.

Vers une certification environnementale

La SAEMES s'investit depuis plusieurs années dans une **démarche environnementale**.

La protection de l'environnement, la maîtrise de l'énergie et des ressources naturelles sont des composantes essentielles de son organisation et sont au cœur du développement de ses activités. Dans ses actions quotidiennes et dans la conception de ses futurs services, ouvrages, et dans le cadre de ses renouvellements d'équipements, la SAEMES prend en compte le **respect de l'environnement** et a l'ambition de se positionner comme le partenaire exemplaire de ses usagers et clients institutionnels en matière de **protection de l'environnement**. Avec l'objectif affirmé d'obtenir la **certification ISO 14001 d'ici fin 2011**, la SAEMES s'engage sur les points suivants :

Maîtriser ses consommations d'eau et d'énergie

Dès avril 2010, des **fontaines à eau directement branchées sur le réseau d'eau** de la Ville ont été installées au Siège et sur tous les parcs où cela était techniquement réalisable. Ceci a permis de faire des économies et de limiter l'impact sur l'environnement en réduisant considérablement l'utilisation de bonnes d'eau.

Pour compléter la démarche globale de développement durable engagée dans le cadre du projet **Val d'Europe**, le parc relais a été équipé, à titre expérimental, d'une **auto laveuse qui transforme l'eau pour agir comme un puissant détergent**. Grâce à un système nommé ec-H2O, elle fonctionne sans aucun produit de nettoyage sur les surfaces peintes et permet d'utiliser **70 % d'eau en moins** que les méthodes de nettoyage conventionnelles. Cette expérimentation s'est vue renforcée par l'emploi de batterie de type Gel qui exclut l'emploi d'acide de batteries, très agressif pour l'environnement.

Au siège, la **consommation d'énergie est mieux maîtrisée** grâce à la pause de **lampes équipées d'horloges** qui s'éteignent automatiquement, **l'éclairage sur détection de présence** dans toutes les parties communes ou encore la **coupe automatique du courant** électrique la nuit et le week-end sur les circuits non « vitaux ».



Parc Pyramides (1^{er})

Dans les parcs, la SAEMES travaille également à **diminuer la consommation** par des dispositifs analogues (détecteurs de présence...).

Optimiser le traitement des eaux (eaux d'exhaure et eaux usées)

La SAEMES propose désormais de **construire ses nouveaux parcs en cuve étanche**, pour que les eaux de la nappe phréatique (dites eaux d'exhaures) ne soient plus polluées par les hydrocarbures. Pour le **parc Maubert Collège des Bernardins**, une canalisation a été construite en 2010 pour que ces eaux soient rejetées directement dans la Seine sans être souillées.

Les boues recueillies dans les séparateurs d'hydrocarbure sont récupérées et traitées par une entreprise spécialisée.

Maîtriser la qualité de l'air

Pour surveiller la **qualité de l'air**, les parcs publics sont dotés d'**analyseur Co/No ou Co**. Des équipements équivalents seront installés sur les parcs résidentiels. La mise en place d'un **système de guidage à la place** dans certains parcs permet de diminuer le temps de rotation des véhicules. Enfin, les **locaux d'exploitation** bénéficient d'un **système de ventilation** indépendant.

Améliorer la gestion des déchets.

La SAEMES a installé dès fin 2008, dans l'ensemble de ses parkings franciliens, **des poubelles vertes et jaunes** pour favoriser la collecte sélective de ceux-ci. Cette démarche s'appuie sur un dispositif d'information des utilisateurs via des affiches et des dépliants, ainsi que sur une formation spécifique des salariés. Au siège, les **cartouches d'impression et les piles** sont collectées puis suivent leur filière de recyclage. De même, le personnel dispose de deux poubelles différentes afin de trier ses déchets. Dans les parcs, les **tubes fluo** sont retraités et les **luminaires** remplacés progressivement par des **équipements plus performants**. 800 kg de néons électriques, soit **4800 tubes sont recyclés par an**. La destruction des têtes de détection incendie et la disparition des têtes d'incendies ioniques est assurée par une société extérieure à chaque renouvellement d'équipements.

Des achats marqués Durable

Chaque appel d'offres lancé par la SAEMES fait référence à la préservation de l'environnement. **Les prestataires certifiés Iso 14001** ou ayant une démarche environnementale sont appréciés. Dans les critères de notation des offres d'achat, le critère « Développement durable ou contribution environnementale » est affecté d'un coefficient de 0,5 (sur une pondération totale de 4,5) ; l'engagement éthique et citoyen (attestations de bonnes pratiques notamment en matière de sous-traitance) est également pris en compte.



La SAEMES fait également appel à des imprimeurs titulaires de la **marque imprim' vert** pour la réalisation de tous ses documents (plaquettes institutionnelles, flyers commerciaux, etc).

Des déplacements professionnels moins impactants

Après une très forte **diminution de la flotte automobile** puis son renouvellement par des **véhicules peu polluants**, la SAEMES a une nouvelle fois réduit le nombre de véhicules en pool et recourt à l'autopartage en cas de nécessité. Elle **rembourse l'abonnement Vélib'** à son personnel, encourageant ainsi la pratique du vélo pour les déplacements professionnels, domicile-travail ou personnels.



→ Conseil d'administration

M. Yves Contassot
Président du Conseil d'administration

- Conseiller de Paris

Mme Annick Lepetit
Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice

- Députée de Paris
- Maire Adjointe de Paris, Chargée des déplacements, des transports et de l'espace public

Mme Virginie Daspet
Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice

- Conseillère de Paris

Mme Laurence Douvin
Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice

- Conseillère de Paris

Mme Pauline Véron
Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice

- Conseillère de Paris

M. Gérard Gourkow
Représentant permanent du C.N.P.A en sa qualité d'Administrateur

M. Bernard Irion
Représentant permanent de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris en sa qualité d'Administrateur

M. Jean-Dominique Piani
Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en sa qualité d'Administrateur

→ Direction Générale

Pascale Pécheur - Directrice Générale jusqu'au 31 décembre 2010
Alain Devès - Directeur Général à compter du 1er janvier 2011
Alain Devès - Directeur Administratif et Financier
Philippe Le Bras - Directeur Technique jusqu'au 2 mai 2011
Pascal Roux - Directeur Technique à compter du 28 juin 2011
Anne Escriva - Directrice des Ressources Humaine à compter du 14 juin 2010
Hervé Cousin - Directeur des Opérations à compter du 2 novembre 2010

→ Observateurs

R.I.V.P. (Régie immobilière de la Ville de Paris) - Représentée par Laurent Tosello
PARIS HABITAT - O.P.H (Office HLM de la Ville de Paris) - Représenté par Jean-Bernard Orban
S.N.I. (Société Nationale Immobilière) - Représentée par Thierry Bergereau

→ Censeurs

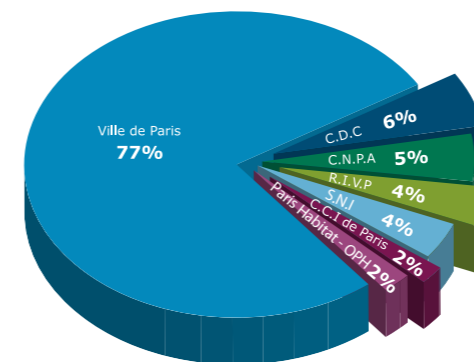
Direction de la Voirie de la Ville de Paris, représentée par son Directeur ou son représentant
Direction Financière de la Ville de Paris, représentée par son Directeur ou son représentant

→ Commissaire aux comptes

Cabinet Mazars représenté par Valérie Riou et Patrick Arnold

→ Actionnaires

Répartition du capital de la SAEMES au 31 décembre 2010 4 232 298 €



Collectivités territoriales : (77 %)
 Ville de Paris 53 135

Organismes et Sociétés autres : 16 270 actions (23 %)

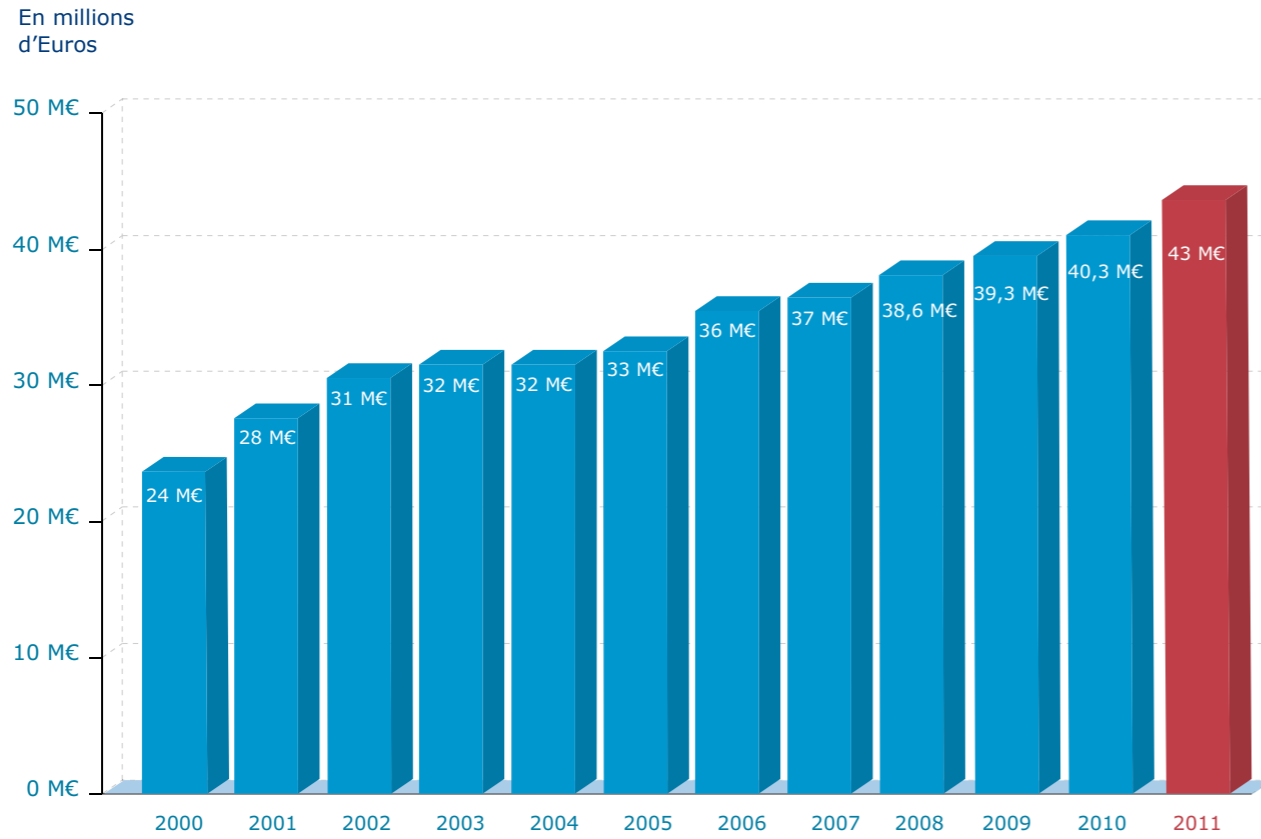
| | |
|-----------------------------------|-------|
| Caisse des dépôts et consignation | 3 880 |
| CNPA | 3 520 |
| SNI | 2 908 |
| RIVP | 2 907 |
| CCIP | 1 600 |
| Paris Habitat - OPH | 1 455 |

Total général : 69 405 actions

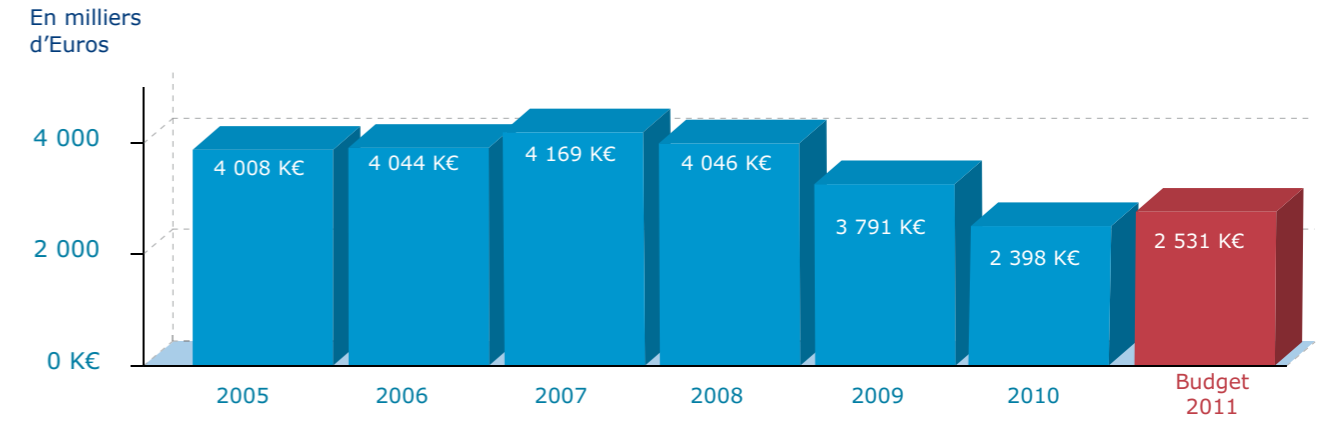
7 actionnaires :
 actions de 60,98 euros chacune.



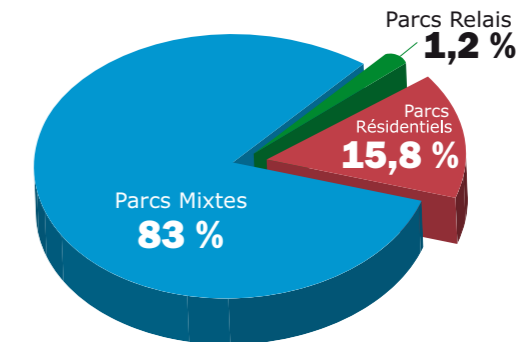
➔ Evolution du chiffre d'Affaires



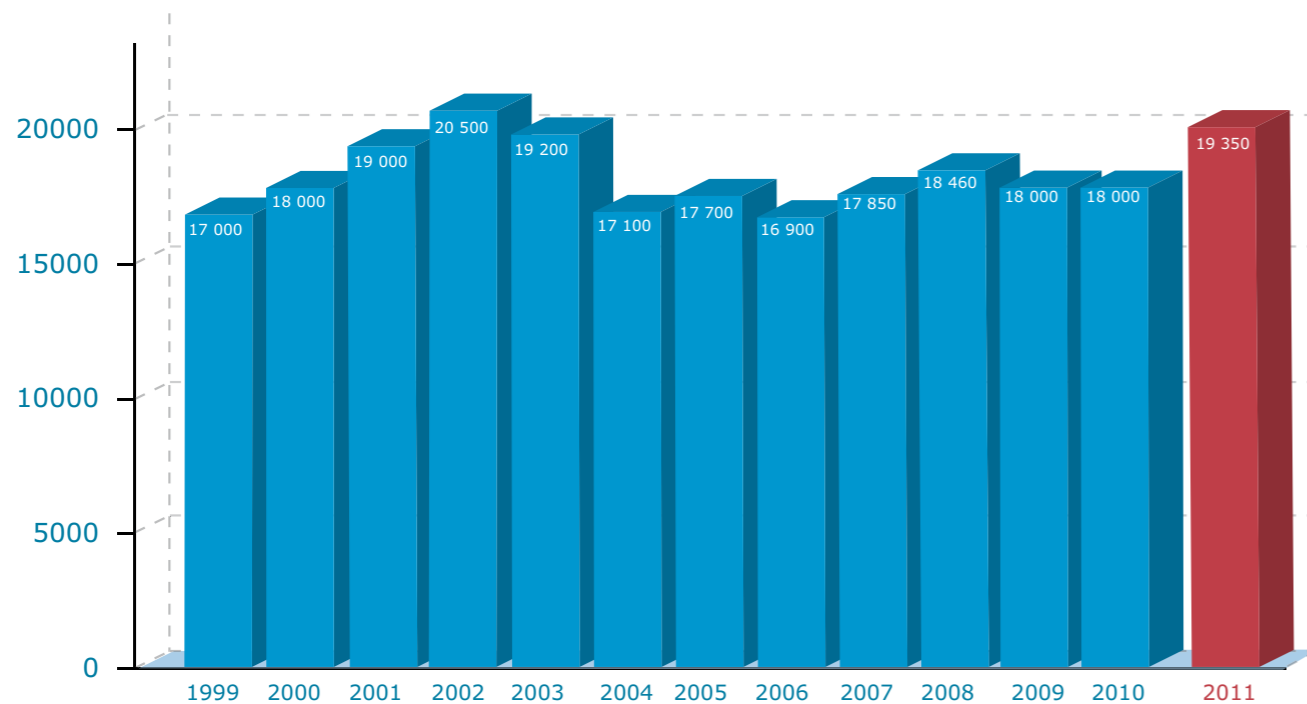
➔ Résultat d'exploitation



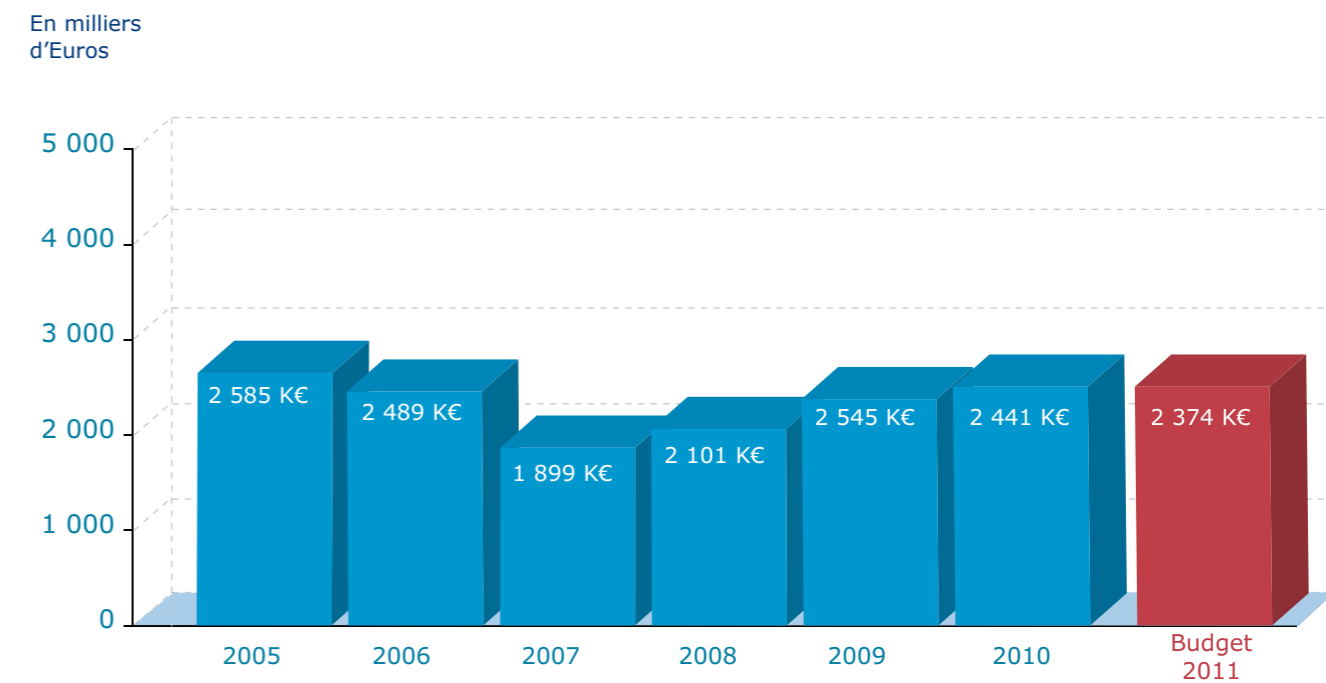
➔ Répartition du Chiffre d'Affaires Par type de parc (Total 40,3 M€)



➔ Evolution des nombres de places (au 31 décembre de chaque année)



➔ Résultat net





RAPPORT
DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de votre société, nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle afin :

- de vous rendre compte de la situation de votre société et de son activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice ;

- de vous donner toute information complémentaire entrant dans le champ d'application des dispositions légales et réglementaires auxquelles votre société est soumise.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements utiles le cas échéant concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1 - ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Principaux faits marquants de l'exercice écoulé

Parcs en construction et en rénovation

L'année 2010 constitue probablement un record en termes d'investissements pour la S.A.E.M.E.S avec un montant global investi de 24.4 Mo€ et trois opérations majeures : la construction du parc résidentiel Cardinet, la construction du parc relais Montévrain-Val d'Europe et la fin de la réhabilitation du parc Pyramides.

Les investissements consentis sur l'exercice pour ces parcs totalisent 21.4 Mo€ dont 11.2 Mo€ pour le parc Cardinet, 6.7 Mo€ pour le parc Montévrain-Val d'Europe, et 3.6 Mo€ pour le parc « Pyramides ».

Si la construction du parc Cardinet a du être retardée à la suite de la découverte de sols pollués dont la forte ampleur a modifié la méthodologie de terrassement (à ciel ouvert au lieu d'une méthodologie de construction en taupe), le chantier a bien avancé depuis lors.

Après les travaux préparatoires d'installations, les opérations ont réellement commencé mi-avril 2010 par la construction des parois moulées et le planning prévoit la fin du gros œuvre à l'été 2011 pour une mise en exploitation vers fin octobre de la même année.

La quasi-totalité des corps d'état secondaire a été attribuée à la date de rédaction du présent rapport.

Les travaux du parc de stationnement définitif Montévrain - Val d'Europe se sont achevés fin 2010. Le parc a été officiellement mis en service le 24 janvier 2011 et inauguré le 9 février dernier.

Les travaux de rénovation du parc Pyramides, ont pu redémarrer avec un nouveau prestataire pour le lot « gros œuvre » en septembre 2009 avec trois mois de retard par rapport au planning initial.

La rénovation s'est achevée fin 2010. Le système péager sera également rénové par anticipation et devrait être opérationnel en avril de cette année.

Renouvellement des équipements, travaux et mises en conformité

La S.A.E.M.E.S a poursuivi en 2010 le renouvellement et la modernisation de ses équipements notamment sur les sujets portant sur :

- la mise aux normes des ascenseurs selon la première échéance de la loi de Robien en matière de conformité de sécurité et de fonctionnement de ces équipements pour 160 K€;
- une importante campagne de curage des fosses de relevage sur la plupart des parcs de la S.A.E.M.E.S. pour 92 K€ ;
- l'audit sur la mise aux normes concernant la continuité des ondes radios dans nos parcs pour les services d'urgence ;
- au siège, la climatisation et le chauffage ont été entièrement rénovés dans le cadre d'une mise aux normes des conditions de climatisation et pour un meilleur confort du personnel.

La S.A.E.M.E.S a par ailleurs lancé un programme de renouvellement ambitieux de ses équipements péagers pour une dizaine de ses parcs publics de stationnement qui débutera dès 2011.

Nouveaux services

Les innovations de services en 2010 ont notamment porté sur :

- une amélioration de notre visibilité sur les nouveaux médias disponibles sur le net ;
- le lancement du service « Résaplace » en février sur le parc Méditerranée puis sur Sèvres-Babylone, Notre-Dame et Porte d'Orléans en juillet. Ce service a déjà rapporté 50K€ de chiffre d'affaires sur l'année. Ce système de réservation par internet devrait être étendu à 6 nouveaux parcs de la S.A.E.M.E.S courant 2011 ;
- la mise en place d'une offre de nuit multi-parc à -50% pour proposer une alternative au transport en commun la nuit pour les franciliens (offre sur 6 parcs centraux parisiens) accompagnée de services gratuits (kits d'éthylotest et appel de taxi possible depuis le parc) ;
- la mise en place d'un service de lavage à sec pour VL et motos à l'ensemble des parcs de la S.A.E.M.E.S : depuis janvier 2010 la clientèle des parcs gérés par la S.A.E.M.E.S à Paris (hors parcs APHP) a la possibilité de faire laver son véhicule sur rendez-vous (la prestation est assurée dans le parc) ou de se rendre dans un des 6 parcs accueillant une station de lavage à sec. Cette prestation, qui était déjà présente dans 5 parcs exploités par la S.A.E.M.E.S, a été confiée aux sociétés Clear Green Auto et Auto Clean Service à l'issue d'une consultation engagée qui visait le déploiement d'un service répondant à des critères liés au respect de l'environnement (lavage sans eau, produits recyclables et biodégradables, conditions de travail du personnel) ;
- service de mise à disposition de scooters électriques pour les personnes à mobilité réduite à titre expérimental (parc Sèvres-Babylone) : depuis juillet 2010 et en partenariat avec la société Autonomie Scooters, deux véhicules électriques sont proposés à l'usage des personnes à mobilité réduite (handicapés, personnes âgées) afin de leur permettre d'effectuer depuis le parc de stationnement des déplacements de proximité. Ce type de véhicule aux dimensions réduites et à haute manœuvrabilité permet tout type de déplacement urbain sur voirie. Il a pour vocation d'assurer un complément et une assistance à la mobilité quotidienne de proximité pour les personnes à mobilité réduite en liaison avec les aménagements spécifiques mis en œuvre dans le cadre des programmes de modernisation des parcs de stationnement concédés par la Ville de Paris.

Les services de Vélos Assistés Electriquement en location longue durée dont l'offre a été limitée à quelques parcs centraux, restent en phase de test pour l'instant, la demande ayant été peu mobilisée sur ce nouveau service.

Eaux d'exhaure

La S.A.E.M.E.S. a provisionné dans les comptes 549 K€HT (579 K€ TTC) correspondant à la redevance annuelle 2010 de traitement et de collecte des eaux d'exhaure du ressort de la Ville de Paris et du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (S.I.A.A.P.). Compte tenu des redevances dues au titre des années 2006 à 2010 et aux règlements effectués, la charge à payer relative aux eaux d'exhaure s'élève à 1 299 K€ (TTC) au passif du bilan au 31 décembre 2010. Pour rappel, le S.I.A.A.P. a déclaré ne pas assujettir les parcs de la S.A.E.M.E.S. concernant le traitement des eaux d'exhaure pour les années 2006 et 2007.

La S.A.E.M.E.S. a formé opposition auprès du Tribunal de Grande Instance compétent, pour les titres de recettes émis par la Ville de Paris et par le S.I.A.A.P. en 2006, 2007, 2008 et 2009. Cette opposition suspendait la mise en paiement des redevances pour lesdites années.

Compte tenu d'un arrêt de la Cour d'Appel de Paris d'avril 2010, statuant sur une contestation similaire d'une des sociétés concessionnaires de la Ville de Paris et déboutant les requérants sur le même fondement des arguments avancés par la S.A.E.M.E.S, les avis d'émission des exercices 2007 à 2009 (excepté le parc Maubert-Collège des Bernardins) ont été payés par la S.A.E.M.E.S. S'agissant de l'exercice 2006, la S.A.E.M.E.S demande l'annulation pure et simple des avis d'émission de la Ville de Paris sur le fondement de l'article L.1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La redevance du parc Maubert-Collège des Bernardins qui déséquilibre considérablement le résultat économique de la concession fait l'objet d'une négociation avec les services de la Ville de Paris.

En 2010, en vue de réduire la taxation de ce parc, la S.A.E.M.E.S. - avec l'accord de la Ville de Paris - a investi pour rejeter les eaux d'exhaure en Seine.

Cet investissement est opérationnel depuis le 7 Octobre 2010 et aura pour effet de supprimer à l'avenir la taxe de traitement des eaux rejetées par ce parc, dont la part dans la redevance est la plus significative.

Développement durable

2010 a vu se poursuivre la politique de développement durable de la société que ce soit en matière d'achats, de consommation ou de traitement des déchets.

Une mission d'accompagnement en vue d'une certification ISO 14 001 est en cours.

Certification

Fin 2009 la certification Iso 9001 a été renouvelée.

Gouvernance

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article L 225-51-1 du code de commerce, que la direction générale de la société est assumée par une personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Ce choix de gouvernance a été réaffirmé lors de la nomination du nouveau directeur général lors de la réunion du conseil du 7 décembre 2010.

Environnement économique

La S.A.E.M.E.S a subi les effets des manifestations et des grèves du mois d'octobre à la SNCF ainsi que les intempéries de fin d'année.

La fréquentation des parcs a été globalement affectée par cette conjoncture, en particulier à la Gare de Lyon.

La S.A.E.M.E.S a du affronter par ailleurs deux incendies dans ses parcs souterrains (Robert Debré et Porte d'Auteuil) heureusement limités aux infrastructures mais occasionnant toutefois des dommages importants, un arrêt momentané de l'exploitation et engageant une forte mobilisation des équipes de maintenance, de la propreté et du service juridique.

La prise en charge par nos assureurs a été toutefois facilitée par la mise en cause des véhicules en stationnement à l'origine des sinistres dans l'un et l'autre cas.

Le parc de la Porte d'Auteuil, nouvellement rénové, a été le plus touché et les opérations de réparations sont encore en cours à la date de rédaction de ce rapport.

1.2 Situation de la société et son activité au cours de l'exercice écoulé

1.2.1 Principaux résultats et données de l'exercice 2010

(les commentaires sont établis par rapport aux données analytiques de l'entreprise)

La S.A.E.M.E.S exploite des parcs de stationnement généralement dans le cadre de concessions (dont la durée moyenne restant à courir est d'environ 23 ans à fin 2010) qui lui ont été accordées dans la majorité des cas par la ville de Paris, mais également par l'Assistance Publique, le Musée du Quai Branly ou Paris- Habitat et depuis 2007 par la commune de Montévrain et par le STIF.

Elle exploite également des parcs sous le régime des baux commerciaux : parc relais Villejuif Louis Aragon (RATP) et le parc René Boulanger (CAPSSA).

Elle dispose de locaux (financés par crédit-bail) occupés par les services centraux, rue Léon Cladel à PARIS (IIème arrondissement) et depuis juillet 2009, occupe une annexe rue Notre Dame des Victoires à proximité.

Son activité d'exploitant de parkings s'exerce majoritairement dans Paris intra muros, mais se développe depuis 2007 en banlieue parisienne.

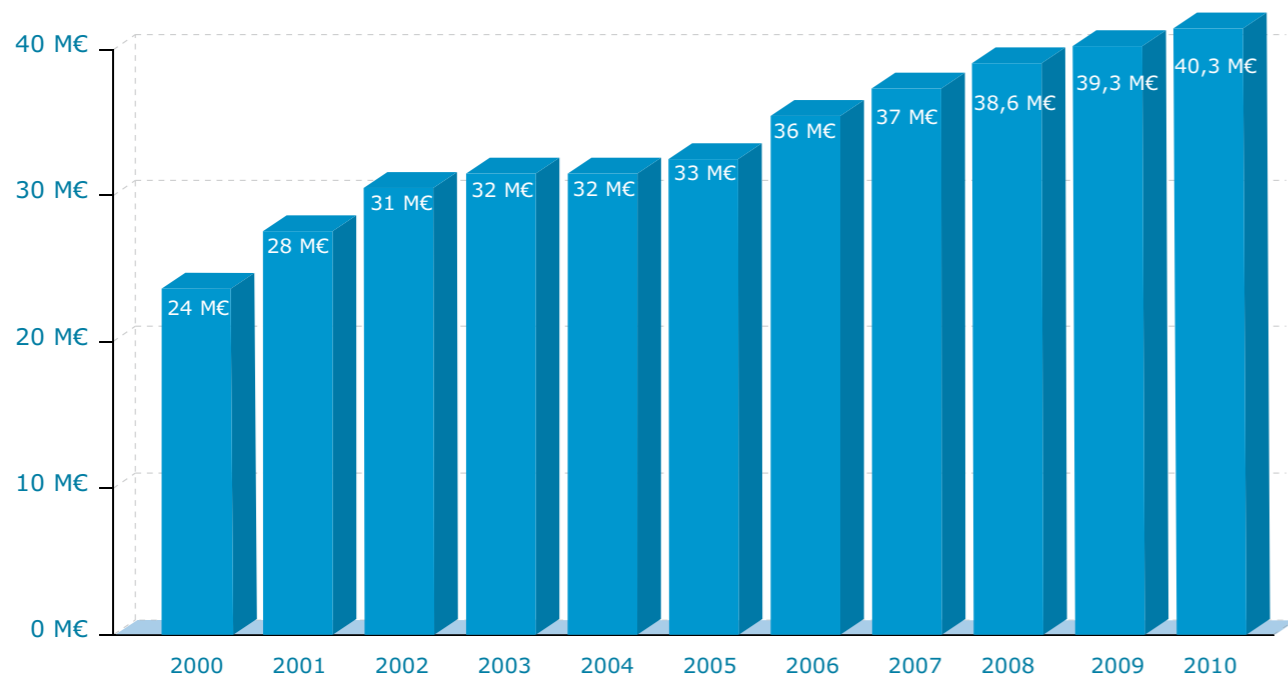
Globalement, la S.A.E.M.E.S a réalisé un chiffre d'affaires de 40.3 Mo€ en 2010 réparti comme suit :

- 21 parcs mixtes en ouvrage (à fin 2010, le parc Bercy étant divisé entre l'activité VL et autocars), soit 10 270 places environ et un chiffre d'affaires de 33.4 Mo€ ;
- 31 parcs résidentiels en ouvrage (à fin 2010), soit 6 760 places environ et un chiffre d'affaires de 6.3 Mo€ ;
- 3 parcs « relais » en Ile de France (à fin 2010), soit 1 000 places environ et un chiffre d'affaires de 0.5 Mo€ ;
- Divers refacturation « siège » pour 0.1 Mo€.

Le chiffre d'affaires progresse de près de 3% par rapport à l'exercice 2009.

Cette progression s'analyse essentiellement par l'apport du parc Ecole de Médecine à partir de fin avril 2010 pour près d'un million d'euros.

Comme on l'a observé, la conjoncture peu favorable a pesé sur la croissance de l'activité, l'augmentation tarifaire ne parvenant qu'à limiter les pertes de fréquentation observées depuis quelques années sur les parcs parisiens. Malgré les bonnes performances des parcs Sèvres-Babylone, Reuilly-Diderot, Saint-Louis ou Porte d'Auteuil, les volumes restent insuffisants pour compenser la baisse des parcs Méditerranée, Notre Dame ou Hôtel de Ville, d'où une stagnation du chiffre d'affaires à périmètre constant.



Les charges d'exploitation ont progressé globalement de près de 7% par rapport à 2009. Cette augmentation reste pour l'essentiel contenue dans les prévisions budgétaires et résulte de plusieurs facteurs qu'il y a lieu de différencier :

- les « services extérieurs » enregistrent les efforts consentis par la S.A.E.M.E.S dans le cadre des opérations de mises en conformité des ascenseurs (160 K€), de la campagne de curage des fosses de relevage (92 K€), de l'audit sur l'accessibilité PMR dans les parcs (92 K€) ; des efforts complémentaires ont également été engagés en vue des appels d'offre à venir – notamment Hôtel de Ville- ainsi que les accompagnements sur les enquêtes « clients-mystères » et Iso 14 000 ;
- le poste « Impôts et Taxes » augmente de façon sensible en raison de la conjonction des facteurs suivants :
 - la Contribution Economique Territoriale (CET) remplaçante de la Taxe Professionnelle, ne bénéficie pas cette année des dégrèvements qui avaient favorablement contribué à diminuer la charge des années précédentes (notamment en 2009 pour 285 K€) ;
 - la taxe foncière qui a augmenté en moyenne de 8% sur l'ensemble des parcs parisiens (+69K€) ;
 - les autres charges d'exploitation augmentent de 4%, en raison de l'accroissement des charges de personnel (+3%) et de l'augmentation des redevances versées (+7%).
- La progression des charges de personnel résulte :
 - d'une part, des augmentations générales (entre +1,5% et +2,5% selon le niveau de rémunération) et de l'actualisation des grilles salariales ;
 - d'autre part, de l'augmentation de la part de l'intéressement qui passe de 10% à 17% du résultat d'exploitation et participe à hauteur de 0,6% de l'augmentation des charges de personnel entre les deux exercices ;
 - l'augmentation des redevances est à relier à l'entrée du parc Ecole de Médecine dans le périmètre d'exploitation de la S.A.E.M.E.S.

Il convient de signaler enfin l'augmentation des dotations aux amortissements et provisions également liée à la nouvelle

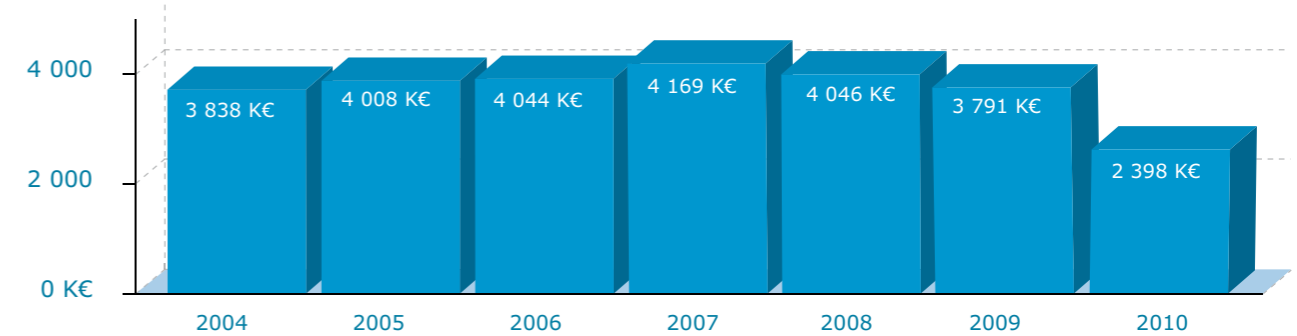
délégation de service public « Ecole de Médecine » par le jeu des provisions pour engagements de travaux concernant ce parc. Au total, le résultat d'exploitation ressort à 2.4 Mo€, en conformité aux prévisions budgétaires révisées (2.3 Mo€), mais en diminution sensible par rapport à 2009, l'impact du parc Ecole de Médecine restant marginal en termes de résultat.

Concernant les éléments financiers et exceptionnels, on notera les points suivants :

- Un déficit des opérations financières divisé par deux par rapport à 2009 (-176 K€ en 2010 contre -306 K€ en 2009, y compris le bénéfice transféré de la SNC Lyon Diderot, stable sur les deux exercices), résultant pour l'essentiel de la baisse des taux et de la mobilisation et consolidation tardive des emprunts nouvellement contractés (seul l'emprunt relatif au parc Pyramides a été consolidé sur l'exercice, malgré l'importance des investissements engagés) ;
- un résultat exceptionnel marqué par la reprise des subventions d'équipement, l'abandon du développement SIRH pour 149K€ et le règlement en faveur de la S.A.E.M.E.S de trois contentieux. L'impact de ces contentieux sur le résultat exceptionnel est un produit de 979K€. Toutefois, la défaillance de deux débiteurs conduit à constituer une provision pour dépréciation à hauteur de 843K€.

En résumé, le solde des opérations d'exploitation ainsi que le solde des opérations financières et exceptionnelles permettent de dégager un résultat net avant impôt et participation des salariés de 2.6 Mo€ (2.3 Mo€ au budget révisé et 3.3Mo€ au budget initial) contre 3.9 Mo€ en 2009.

Compte tenu de ces éléments, l'impôt sur les bénéfices s'établit à 0.2 Mo€, en baisse des prélèvements opérés en 2009 en raison de l'incidence des décalages favorables de provisions antérieurement taxées reprises en 2010 sur les opérations de réhabilitation des parcs Porte d'Auteuil et Sèvres-Babylone.



Le double effet d'un résultat fiscal en baisse et d'une augmentation des fonds propres ne permet pas de dégager de ressources suffisantes pour doter la participation des salariés aux fruits de l'expansion ; cette situation avait été prévue et compensée par l'augmentation corrélative de l'intéressement (voir ci-dessus).

Au total, les baisses d'impôts et de participation ont un impact favorable sur le résultat net de la S.A.E.M.E.S qui s'élève à 2.4 Mo€ (budget révisé 2.3 Mo€ et budget initial 2.7 Mo€) sur l'exercice contre un bénéfice de 2.5 Mo€ en 2009.

Concernant la structure bilancielle de la S.A.E.M.E.S, il y a lieu de considérer les faits suivants :

- les immobilisations sous concession représentent toujours l'essentiel de l'actif; il s'agit principalement des investissements réalisés pour les concessions : poursuite du chantier Pyramides, fin des travaux Montévrain-Val d'Europe, démarrage du chantier Cardinet. A noter l'impact des changements de méthodes précisées ci-dessous et en annexe des comptes annuels ;
- les comptes clients sont désormais maîtrisés et ne représentent plus qu'une part infime de l'actif circulant ;
- les capitaux propres, après prise en compte des résultats, sont, à la fin de l'exercice, très largement supérieurs à l'endettement financier ;
- les « autres dettes » correspondent principalement aux redevances de la Ville et les « produits constatés d'avance » aux produits constatés d'avance sur amodiations.

1.2.2 Changement de méthodes comptables

Afin d'améliorer la présentation de son information financière et pour faire suite à une observation du commissaire aux comptes, la S.A.E.M.E.S. a décidé, à compter de l'exercice 2010, de porter la quote-part des amortissements de caducité représentant l'érosion des biens économiques non renouvelables en diminution des valeurs d'actifs immobilisés.

Cette érosion économique est calculée par référence aux méthodes de dépréciation des biens de la même famille pratiquée par la S.A.E.M.E.S. pour ses biens propres ou pour les biens renouvelables concédés.

Elle est pratiquée pour chaque actif et a pour but de présenter des valeurs nettes au bilan sans pour autant augmenter la valeur des amortissements cumulés calculés selon la méthode de la caducité et n'entraîne aucune incidence sur le résultat.

Selon cette méthode le montant de l'amortissement économique cumulé, au 1er Janvier 2010 est de 56 620 K€. Il est porté en moins de l'actif brut concédé.

Le montant de la dotation aux amortissements de l'exercice, pour ces biens selon cette méthode, est de 5 059 K€ et figure désormais sur la ligne dotation aux amortissements. En termes de présentation et à titre de comparaison, un bilan et un compte de résultat pro forma figurent à l'annexe des comptes annuels.

Par ailleurs, dans un souci d'homogénéité des règles d'évaluation et de comptabilisation des biens concédés apportés à titre gratuit pour lesquels des valeurs avaient été estimées pour certains parcs, il a été décidé d'annuler ces apports au 31 Décembre 2010, soit 6,9 Mo€.

Ce changement de méthode n'a aucune incidence sur le résultat de la société.

En termes de présentation et à titre de comparaison, le bilan pro forma détaille le changement de méthode en annexe des comptes annuels.

1.2.3 Informations sur les délais de paiement fournisseurs

Conformément à l'article L 441-6-1 issu de la Loi 2008-776 du 4 août 2008 et de son décret d'application du 30 décembre 2008, nous vous indiquons la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard de nos fournisseurs par dates d'échéance. Depuis la Loi précitée, la règle adoptée par la S.A.E.M.E.S est de 45 jours fin de mois pour les règlements à ses fournisseurs à partir du 1^{er} janvier 2009 sauf dispositions particulières plus favorables ou maintien des conditions préexistantes correspondant à des marchés signés antérieurement à la Loi LME.

Le tableau qui suit donne le détail des soldes fournisseurs au 31 décembre 2010 et 2009 par apurement sur la période de 45 jours maximum à la date de clôture de chacun des exercices sous revus. Il révèle qu'une partie de l'endettement est apurée postérieurement à ce délai pour des raisons propres à des litiges et/ou des réceptions de prestations dépassant les délais de paiement calculés à partir de la date d'émission de la facture.

Aucune facturation d'intérêt de retard liée à l'application de la Loi LME n'a été constatée sur l'exercice 2010.

| Année | Montant payé | | | | |
|-------|---------------|------------|------------|------------|------------------|
| | Solde initial | à 15 jours | à 30 jours | à 45 jours | solde > 45 jours |
| 2009 | 2 868 | 940 | 253 | 274 | 1 401 |
| 2010 | 4 828 | 894 | 812 | 2 027 | 1 095 |

1.2.4 Activité des filiales et participation

SNC Lyon Diderot

Cette société est détenue à 50% par la S.A.E.M.E.S.

En plus du parc Lyon Diderot, dont c'est la 15^{ème} année d'exploitation, la SNC a pris en location depuis le 1^{er} Juillet 2002 un parc de stationnement situé au 2 rue Traversière Paris 12^{ème} (259 places).

Le résultat dégagé par la SNC au titre de l'exercice est de 428 018 €. Ce résultat est en baisse par rapport à l'exercice précédent, notamment en raison de la concurrence exacerbée sur le secteur impactant la rentabilité des emplacements loués sur le parc « Traversière » malgré les aménagements opérés sur le bail.

50% de ce bénéfice, soit 214 009 €, sont directement pris en compte dans les comptes de la S.A.E.M.E.S sur l'exercice (ligne « bénéfice transféré » du compte de résultat) suite à l'approbation du résultat et à son affectation par l'assemblée des associés en date du 24 février 2011.

Il convient de noter que la S.A.E.M.E.S et la société EFFIA concessions ont maintenu les bénéfices transférés en compte-courant pour que la filiale puisse faire face à ses obligations en matière de trésorerie sans apport complémentaire depuis l'exercice 2004. En contrepartie, les associés ont décidé de bénéficier d'une rémunération sur leur compte-courant à partir de l'exercice 2006 sur la base du taux d'intérêt maximum déductible pour les comptes d'associés en matière fiscale et sur la base des bénéfices transférés de 2004 à 2007.

La S.A.E.M.E.S considère par ailleurs que lorsque toutes les filiales et participations d'une société, prises individuellement et comme un ensemble, sont considérées comme négligeables par rapport à l'objectif de régularité, de sincérité et de fidélité d'image des comptes, l'article L.233-19 du Code de commerce, relatif à l'exclusion du périmètre de consolidation de filiales contrôlées, peut s'analyser, par extension, comme une dispense de consolidation.

Rappelons que la S.A.E.M.E.S ne dispose que d'une seule filiale et que le résultat de celle-ci est appréhendé immédiatement dans ses comptes (à hauteur de son contrôle).

1.2.5 Activité en matière de recherche et développement

Bilan de l'activité appels d'offres

Pour la période en cours (décembre 2009 – avril 2011)

1. Réponses négatives ou sans suite : 9

- Parc Porte de Versailles (VDP) : modernisation et exploitation confiées à la société SAGS pour une durée de 12 ans à compter du 9 janvier 2010.

- Parc Maison de la Radio (VDP) : exploitation confiée à la société SAGS pour une durée de 4 ans à compter du 27 avril 2010.

- Parcs d'intérêt communautaire (Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise) : modernisation et exploitation confiées à la société VINCI PARK pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} juin 2010.

- Parc Porte de Saint-Cloud (VDP) : modernisation et exploitation confiées à la société SPIE AUTOCITE pour une durée de 18 ans à compter du 26 juillet 2010.

- Parc Ternes (VDP) : exploitation confiée à la société SPIE AUTOCITE pour une durée de 3 ans à compter du 31 octobre 2010.

- Gestion du stationnement payant des autocars à Paris (VDP) : exploitation confiée à la société Parkings de France pour une durée de 2 ans à compter de juillet 2010.

- Dossier parking privé rue de Chabrol 75010 (Groupe Palladium) : la S.A.E.M.E.S a transmis une proposition le 27 octobre 2009 concernant la gestion d'un parc de stationnement de 450 places, dans le cadre d'un bail de 9 ans. Opération annulée par le promoteur en septembre 2010.

- Parc Macdonald 75019 (SEMAVIP, ICADE) : acquisition d'un parc de 630 places situé dans l'ensemble immobilier Macdonald. En cours de négociation avec un autre candidat.

- Parcs Fondation Hôpital Saint-Joseph 75014 : gestion de deux parcs de stationnement du groupe hospitalier Saint-Joseph (202 et 318 places) pour une durée de 30 ans confiée à la société Interparking à compter de septembre 2011.

2. Réponses positives : 3

- Parc Ecole de Médecine (VDP) : modernisation et exploitation de 344 places confiées à la société S.A.E.M.E.S pour une durée de 12 ans à compter du 28 avril 2010.

- Partie garage du parc Rond Point des Champs Elysées (VDP) : exploitation de 352 places confiée à la société S.A.E.M.E.S pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2011.

- Parcs avenue de Flandrin 75016 (RFF) : la S.A.E.M.E.S a été retenue pour la gestion de deux parcs de surface de 232 et 70 places à usage résidentiel pour une durée de 5 ans à compter du 7 décembre 2010.

3. En cours d'examen : 8

- Dossier Parc Relais Porte de Paris (Saint-Denis, Communauté d'Agglomération de Plaine Commune) : la S.A.E.M.E.S a déposé le 13 avril 2010 une offre l'exploitation du parc de stationnement « Porte Paris » (Saint-Denis). La capacité totale de l'ouvrage est de 300 places réparties sur 2 niveaux souterrains.

- Dossier Porte d'Auteuil 75016 (VDP) : la S.A.E.M.E.S a déposé une offre le 18 octobre 2010 pour la gestion du parc de stationnement « Porte d'Auteuil » (1140 places) pour une durée de 8 ans.

- Dossier Madeleine 75008 (VDP) : la S.A.E.M.E.S a déposé une offre le 19 octobre 2010 pour la gestion du parc de stationnement « Madeleine » (1034 places) pour une durée de 8 ans.

- Dossier 19 parcs de surface (VDP) : la S.A.E.M.E.S a déposé une offre le 19 octobre 2010 pour la gestion des parcs de stationnement de surface (1314 places) pour une durée de 8 ans.

- Dossier Hôtel de Ville 75004 (VDP) : la S.A.E.M.E.S a déposé le 14 décembre 2010 une offre pour la modernisation du parc « Hôtel de Ville » (520 places) dans le cadre d'une concession d'une durée de 15 ans.

- Dossier Lobau 75004 (VDP) : la S.A.E.M.E.S a déposé le 14 décembre 2010 une offre pour l'exploitation du parc de stationnement « Lobau » (876 places) dans le cadre d'un contrat d'affermage d'une durée de 8 ans.

- Dossier Marne et Gondoire (Seine-et-Marne, Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire) : la S.A.E.M.E.S a déposé le 14 janvier 2011 une offre pour l'exploitation et l'entretien de 5 parcs de stationnement (333 places) autour du Pôle Gare Lagny/Thorigny/ Pomponne.

- Dossier Centre Hospitalier de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne, Centre Hospitalier de Marne-la-Vallée) : la S.A.E.M.E.S a déposé le 18 janvier 2011 une offre pour l'exploitation et l'entretien du parc de stationnement du Centre Hospitalier de Marne la Vallée (1059 places).

4. Candidatures : 4

- Dossier Centre Hospitalier Sainte-Anne 75014 (APHP) : la S.A.E.M.E.S a déposé en septembre 2007 un dossier de candidature pour l'exploitation du parking de l'Hôpital Saint-Anne, ouvrage de 287 places qui sera construit dans le cadre de l'opération de restructuration du site qui s'achèvera en 2020. Dossier reconduit sur la base d'un nouvel appel à candidatures avec une date de dépôt au 6 janvier 2010.

- Dossier Saint-Germain-en-Laye (Yvelines, Ville de Saint-Germain-en-Laye) : la S.A.E.M.E.S a déposé le 4 octobre 2010 un dossier de candidature pour l'exploitation et l'entretien du parc de stationnement du Château (1214 places).

- Dossier Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine, Ville de Neuilly-sur-Seine) : la S.A.E.M.E.S a déposé le 13 janvier 2011 un dossier de candidature pour la construction et l'exploitation d'un parking souterrain avenue de Madrid, exploitation de places de stationnement payant sur la voirie de surface et exploitation du parking de la place de Bagatelle.

- Dossier Chatou (Yvelines, Ville de Chatou) : la S.A.E.M.E.S a déposé le 16 mars 2011 un dossier de candidature pour l'exploitation du service de stationnement payant en ouvrage (parc de stationnement sous la place de la Gare, du parc de stationnement à créer place Maurice Berteaux), du service de stationnement sur voirie à Chatou.

5. Désistements (4)

- Dossier Saint-Germain des Prés (VDP) : la S.A.E.M.E.S n'a pas remis d'offre (date limite fixée au 5 mars 2010) pour l'exploitation du parc de stationnement « Saint-Germain des Prés ».

- Dossier Achères (Yvelines, Commune d'Achères) : la S.A.E.M.E.S n'a pas remis d'offre (date limite fixée au 12 avril 2010) pour la construction d'un parc de stationnement relais en ouvrage d'environ 600 places.

- Dossier Montrouge (Hauts de Seine, Commune de Montrouge) : la S.A.E.M.E.S n'a pas remis d'offre (date limite fixée au 3 septembre 2010) pour l'exploitation de parcs de stationnement.

- Dossier Saint-Sulpice 75006 (VDP) : la S.A.E.M.E.S n'a pas remis d'offre (date limite fixée au 3 septembre 2010) pour l'exploitation du parc de stationnement « Saint-Sulpice ».

1.2.6 Expérimentation Navigo

Le STIF, autorité organisatrice des transports en Ile-de-France a lancé une expérimentation concernant l'utilisation du Passe

Navigo dans les parcs relais franciliens.

Cette mission a été lancée début 2008. Elle regroupe l'ensemble des acteurs concernés par la démarche : collectivités, exploitants transport (SNCF et RATP), exploitants parking et professionnels du secteur (équipementiers).

Nous rappelons que les objectifs fixés par le STIF dans le cadre de cette mission d'expérimentation sont :

- Faciliter l'accès aux parcs relais pour les personnes titulaires d'un Passe NAVIGO supportant un titre valable associé à la mise à disposition de l'abonnement au parc de stationnement ;

- Contrôler la détention d'un titre de transports en commun pour l'accessibilité aux parcs relais et le bénéfice d'une tarification préférentielle.

Une convention a été conclue entre le STIF et la RATP d'une part et entre la S.A.E.M.E.S et la RATP d'autre part afin d'expérimenter l'usage du Passe NAVIGO auprès des utilisateurs du parc Villejuif-Louis Aragon, propriété de la RATP, que la S.A.E.M.E.S exploite dans le cadre d'un bail. Le déploiement des nouvelles fonctionnalités, en partenariat avec la RATP, liées à l'utilisation du Passe NAVIGO est intervenu à l'automne 2009 permettant à la clientèle du parc de souscrire un abonnement ou d'acheter un forfait en caisse automatique et de bénéficier d'une tarification préférentielle. Cette expérimentation qui sera poursuivie en 2011 concerne d'ores et déjà près de la moitié de la clientèle du parc. Le STIF se positionnera courant 2011 concernant la validation de ce dispositif et sa généralisation à d'autres parcs relais.

1.2.7 Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement de nature significative n'est venu impacter l'activité de la société depuis le début de l'exercice 2011 (concernant le changement de direction générale, et les appels d'offre voir ci-dessus).

Les opérations de réparations des dommages subis sur le parc Porte d'Auteuil lors du sinistre fin 2010, prises en charge par les assureurs, continuent d'être mises en œuvre.

La majeure partie des zones dégradées ont été ré-ouvertes depuis le mois d'avril ; seule la zone centrale touchée demeure fermée en attente de la rénovation des dalles durement affectées par le sinistre.

1.3 Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Le budget 2011 a été établi en tenant compte du périmètre d'exploitation existant à fin décembre 2010, complété par la délégation de service public relative à la partie garage du parc de stationnement Rond-point des Champs-Élysées prenant effet au 1^{er} janvier 2011 et des parcs résidentiels Flandrin.

La mise en exploitation du parc résidentiel Cardinet a été envisagée selon le planning actuel de mise en service, soit fin octobre 2011.

Les prochains parcs de la S.A.E.M.E.S soumis à concurrence sont Porte d'Auteuil et Hôtel de Ville dont l'échéance arrive également en octobre 2011. Ces deux parcs ont été considérés comme restant dans le périmètre d'exploitation de la société à compter de leur date de renouvellement jusqu'à fin 2011. Les hypothèses d'exploitation de ces parcs à compter de ce renouvellement reflètent les offres déposées par la S.A.E.M.E.S conformément aux conditions du nouveau cahier des charges des appels d'offres respectifs de ces deux parcs.

Dans l'attente des attributions des autres DSP actuellement mises en concurrence, aucune hypothèse d'extension n'a été considérée, indépendamment du maintien du périmètre actuel. L'exploitation du parc «Flandre», en revanche, dont le contrat s'achève en juin 2011, n'a pas été reprise au-delà de cette échéance. Ce parc, très déficitaire, doit faire l'objet de renégociation avec Paris-Habitat. Les conditions de renouvellement n'étant pas connues à la date de rédaction du rapport, le parc de stationnement a été exclu du périmètre à l'échéance du contrat liant la S.A.E.M.E.S avec Paris-Habitat.

Le budget tient compte d'une augmentation moyenne prudente de 1% du chiffre d'affaires horaire à périmètre constant par rapport à l'exercice 2010 (hors situation particulière : Montévrain - Val d'Europe avec l'ouverture du parc définitif en janvier 2011 et les parcs Hôtel de Ville et Porte d'Auteuil dont les conditions d'exploitation sont modifiées dans le cadre des nouvelles DSP à compter de leur renouvellement).

Au global, compte tenu des modifications de périmètre et les hypothèses d'exploitation détaillées ci-dessus les prévisions de chiffre d'affaires tablent sur une progression de près de 7% de l'activité à 43.0 Mo€ contre 40.3 Mo€ en 2010, que l'on peut détailler comme suit :

| En Millions d'euros | |
|--|---|
| Chiffre d'affaires 2010 | 40,3 |
| | Dont Rond Point des champs Elysées 0.6 Mo€ Ecole de Médecine 0.6 Mo€ (année pleine en 2011) Flandrin 0.3Mo€ |
| Augmentation liée au périmètre | 1,7 |
| Augmentation recettes horaires à périmètre constant hors Ecole de Médecine | 0,2 |
| Augmentation des recettes « abonnés » | 0.7 |
| | Dont Musée du Quai Branly 0.2Mo€ Champagny 0,1 Mo€ (conversion d'amodiation) |
| Divers | 0.1 |
| Chiffre d'Affaires 2011 | 43 |

L'achèvement des travaux de rénovation de Pyramides, de Montévrain- Val d'Europe, la fin du chantier Cardinet, et le démarrage des travaux Ecole de Médecine sont intégrés au budget 2011.

Concernant les charges d'exploitation, on notera :

- La diminution des « services extérieurs » de 7% environ ; cette diminution résulte principalement de charges non récurrentes constatées en 2010, notamment au regard des curages de fosses et des dépenses de mises en conformité des ascenseurs (Loi de Robien) ;

- L'augmentation des charges d' « impôts et taxes » sont relatives au changement de périmètre d'exploitation et à la diminution de l'écrêtement de la CET (Contribution Economique Territoriale) par rapport à l'ancienne taxe professionnelle payée par l'entreprise. On notera toutefois que la charge des autres impôts diminue grâce à la mise en place du rejet en Seine sur le parc Maubert-Collège des Bernardins impactant les redevances dues pour le rejet des eaux d'exhaure ;

Elle tient compte des mesures salariales de 2011 et du maintien d'un intéressement à hauteur de 17% du résultat d'exploitation ; l'accord devant être renégocié cette année avant le 30 juin ;

- les dotations aux amortissements et provisions budgétées pour l'exercice 2011 comprennent la dotation pour engagements de travaux du parc « Ecole de Médecine » et le démarrage des amortissements du parc définitif de Montévrain - Val d'Europe et du parc Cardinet

Au global, les charges progressent au même niveau que les produits d'exploitation. Le résultat d'exploitation ressortirait à 2.5 Mo€ en 2011 contre 2.4 Mo€ en 2010.

Le résultat financier, comprenant 50% du résultat de la SNC Lyon Diderot pour 233 K€, reflète l'augmentation des charges financières induites par l'augmentation des emprunts sur la période : + 283K€. Il représente un solde négatif de -451 K€ contre -176 K€ en 2010, mais un ratio encore très faible au regard de l'excédent Brut d'Exploitation dégagé par la S.A.E.M.E.S.

Le résultat net de la S.A.E.M.E.S ressortirait à 2.4Mo€ équivalent à l'exercice 2010 après prise en compte de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 0.4 Mo€, sans participation des salariés aux fruits de l'expansion : le bénéfice fiscal restant insuffisant pour compenser la rémunération des fonds propres selon la formule légale.

2 - RÉSULTAT ET AFFECTATION

L'exercice dont nous vous rendons compte se solde par un bénéfice net comptable de 2 441 449 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « report à nouveau ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243bis du code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a eu aucune mise en distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions de la Loi N° 85-706 du 12 juillet 1985, nous vous rappelons que la Ville de Paris détient plus de la moitié du capital de votre société.

3 - DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

La S.A.E.M.E.S n'a pas engagé au cours de l'exercice des dépenses non déductibles fiscalement aux termes de l'article 39.4 du C.G.I.

4 - TABLEAU DES RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

5 - MANDATS VENANT A EXPIRATION

Aucun mandat n'est venu à expiration

6 - INFORMATION RELATIVE AUX MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DANS D'AUTRES SOCIETES

Conformément aux dispositions de l'Article 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, la liste des mandats ou fonctions exercés par vos mandataires sociaux dans d'autres sociétés figure dans le tableau ci-après annexé.

7 - INFORMATION RELATIVE A LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL DE LA SAEMES

Conformément aux dispositions de l'Article 225-102 du Code de Commerce, il n'existe aucune participation des salariés de l'entreprise au capital de la S.A.E.M.E.S au 31 décembre 2010. Nous vous rappelons que votre conseil avait proposé une augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions de l'Article L3332-18 et suivants du Code du Travail afin de se conformer aux nouvelles dispositions introduites par l'Article 29-1 de la Loi n° 2001-152 du 19 février 2001.

Cette augmentation n'a pas été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 30 juin 2008 et en conséquence une nouvelle proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés, dans les conditions susvisées, sera formulée et présentée à l'assemblée générale des actionnaires réunis extraordinairement à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Fait à Paris, le 3 Mai 2011
Conseil d'Administration de la S.A.E.M.E.S



Mandats ou fonctions exercés par les mandataires sociaux de la SAEMES du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

| Mandataires sociaux de la S.A.E.M.E.S | Mandat ou fonction exercé(e) au sein de S.A.E.M.E.S | Mandat ou fonction exercé(e) dans une autre société |
|---------------------------------------|---|---|
| M. Yves Contassot | Président du Conseil d'administration | <ul style="list-style-type: none"> Conseiller de Paris Chargé de mission auprès du Secrétaire Général à la Banque de France |
| Mme Pascale Pécheur | Directrice Générale non Administratrice | <ul style="list-style-type: none"> Représentante permanente de la S.A.E.M.E.S au sein de la S.N.C Lyon Diderot Administratrice de la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement (FNMS) Présidente de la Commission Inter modalité de la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement (FNMS) Administratrice de l'association des Directeurs des Entreprises Publiques Locales (EPL) Administratrice de l'Association des Promoteurs et Exploitants de Parking (APEP) |
| Mme Annick Lepetit | Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice | <ul style="list-style-type: none"> Députée de Paris Maire Adjointe de Paris, Chargée des déplacements, des transports et de l'espace public Administratrice STIF |
| Mme Virginie Daspet | Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice | <ul style="list-style-type: none"> Conseillère de Paris Conseillère du 20ème arrondissement, déléguée aux relations avec la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, déléguée à la médiation entre locataires et bailleurs Administratrice du SIPS (Syndicat Interdépartemental pour la Gestion des Parcs de Sports de Bobigny - La Courneuve) Directrice de clientèle - Huitième Jour S.A., agence conseil en communication |
| Mme Pauline Véron | Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice | <ul style="list-style-type: none"> Conseillère de Paris Adjointe au Maire du 9ème ardt, déléguée à l'urbanisme, à l'habitat, aux transports et aux déplacements Administratrice de la mission locale centre Membre du conseil d'administration du Théâtre de la ville Membre du conseil d'administration de l'ASPP Juriste de l'association Médecins du Monde |



Mandats ou fonctions exercés par les mandataires sociaux de la SAEMES du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

| Mandataires sociaux de la S.A.E.M.E.S | Mandat ou fonction exercé(e) au sein de S.A.E.M.E.S | Mandat ou fonction exercé(e) dans une autre société |
|---------------------------------------|--|--|
| Mme Laurence Douvin | Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice | <ul style="list-style-type: none"> Conseillère de Paris Première Vice-présidente du groupe UMPPA au Conseil de Paris Membre du Conseil économique et social jusqu'à fin septembre 2010 Déléguée auprès du Maire du 17e pour le quartier Ternes-Maillot Gérante de la société SOGEP Administratrice STIF |
| M. Gérard Gourkow | Représentant permanent du C.N.P.A en sa qualité d'Administrateur | <ul style="list-style-type: none"> Président du CNPA Région Ile de France Président du CNPA Paris Président National de la Commission Garages et Parcs de Stationnement du CNPA. Président de la Commission Paritaire Nationale Branche des Services de l'Automobile |
| M. Bernard Irion | Représentant permanent de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris en sa qualité d'Administrateur | <ul style="list-style-type: none"> Vice-Président de la Délégation de Paris au sein de la C.C.I.P Censeur au CA d'Aéroports de Paris Vice-Président et Administrateur de la Société Immobilière du Palais des Congrès Administrateur de la société F4 en août 2010 Membre du Comité des partenaires du transport public au STIF |
| M. Jean-Dominique Piani | Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en sa qualité d'Administrateur | <ul style="list-style-type: none"> Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en qualité d'Administrateur au sein de la SEMMASSY Administrateur au sein de la SAEIM de Corbeil- Essonne Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en qualité d'Administrateur au sein de la SORGEM du Val d'Orge depuis le 15 avril 2009 Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en qualité d'Administrateur au sein de la SAEMPF de la Ville de Paris, depuis le 28 avril 2009 |

➔ Résultat financiers des cinq derniers exercices

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|
| A – CAPITAL EN FIN D'EXERCICE | | | | | |
| 1. Capital Social (en K€) | 4 232 | 4 232 | 4 232 | 4 232 | 4 232 |
| 2. Nbre des actions ordinaires existantes | 69 405 | 69 405 | 69 405 | 69 405 | 69 405 |
| B – OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE (EN K€) | | | | | |
| 1. Chiffre d'affaires hors taxes | 36 278 | 37 236 | 38 555 | 39 254 | 40 295 |
| 2. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 14 345 | 14 344 | 14 168 | 13 632 | 12 919 |
| 3. Impôts sur les bénéfices (Produits) /Charges | 1 451 | 2 030 | 1 687 | 1 200 | 179 |
| 4. Participation des salariés due au titre de l'exercice | 227 | 368 | 281 | 148 | - |
| 5. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 2 489 | 1 899 | 2 101 | 2 545 | 2 441 |
| 6. Résultat distribué (au cours de l'exercice) | - | - | - | - | - |
| C – RESULTATS PAR ACTION (En Euros)(*) (*) il s'agit du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice 2005 (avis OEC n°27) | | | | | |
| 1. Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortis. et provisions | 182,51 | 172,12 | 175,78 | 176,99 | 183,56 |
| 2. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 35,87 | 27,37 | 30,27 | 36,67 | 35,18 |
| 3. Dividende net attribué à chaque action (au cours de l'exercice) | - | - | - | - | - |
| D – PERSONNEL | | | | | |
| 1. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (*) (*) Equivalent temps plein à compter de l'exercice 2006 | 238 | 244 | 255 | 256 | 258 |
| 2. Montant de la masse salariale de l'exercice (en K€) | 6 643 | 7 494 | 7 990 | 8 448 | 8 878 |
| 3. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc...) - (En K€) | 3 097 | 3 447 | 3 736 | 4 166 | 4 157 |



Rapport général du commissaire aux comptes

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur:

- le contrôle des comptes annuels de la société SAEMES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note 1 de l'annexe qui expose les règles et méthodes comptables relatives à l'amortissement des biens non renouvelables et à la comptabilisation des immobilisations mises gratuitement dans la concession par le concédant.

- La note «fais significatifs de l'exercice» de l'annexe (paragraphe 2 et 6) qui présente les incidences sur les états financiers des changements de méthode comptabilisés sur l'exercice 2010.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Comme mentionné dans la première partie du rapport, la note 1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations, notamment les modifications intervenues sur la présentation :

- d'une part, de l'amortissement des biens non renouvelables. Pour ce type de biens, jusqu'au 31 décembre 2009 la société ne distinguait pas l'amortissement technique et l'amortissement de caducité et comptabilisait un amortissement global au passif sans qu'aucun amortissement ne soit porté à l'actif en déduction des immobilisations. A compter de l'exercice 2010, et pour faire suite à l'observation que nous avons formulée dans notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2009, la société a effectué un changement de présentation des amortissements de caducité sur cette catégorie de biens en portant une quote-part des amortissements de caducité représentant l'érosion des biens non renouvelables en diminution des valeurs d'actifs immobilisés,

- d'autre part, de la comptabilisation des biens apportés à titre gratuit par le concédant. Ces immobilisations figuraient à l'actif du bilan avec une contrepartie au passif dans les autres fonds propres. La société a décidé d'annuler la comptabilisation de ces apports au 31 décembre 2010.

Nous avons vérifié la traduction comptable du référentiel appliqué et nous nous sommes assurés que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.

La note 1 de l'annexe expose également les règles et méthodes comptables relatives aux provisions pour engagements de travaux relatifs à certaines concessions du fait des engagements contractuels.

Nous avons vérifié le caractère approprié du traitement comptable exposé, les données qui sous tendent l'évaluation de ces provisions et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Outre l'observation portée dans la première partie de ce rapport, nos travaux d'appréciation de ces modalités d'estimation ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des chiffrages qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 7 juin 2011

MAZARS

Le commissaire aux comptes

VALÉRIE RIOU

PATRICK ARNOLD



Bilan

| | |
|---------------------|-------------|
| Bilan Actif | p 38 |
| Bilan Passif | p 39 |

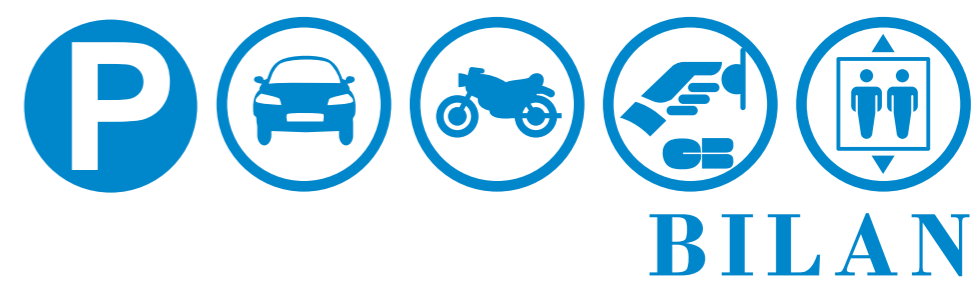
Compte de résultat

| | |
|---------------------------|-------------|
| Compte de résultat | p 42 |
|---------------------------|-------------|

Annexe

| | |
|--|-------------|
| Règles et méthodes comptables | p 46 |
| Faits significatifs de l'exercice | p 49 |
| Immobilisations | p 52 |
| Amortissements | p 53 |
| Provisions inscrites au bilan | p 55 |
| Autres provisions pour risques et charges | p 56 |
| Dotations et Reprises | |
| Etat des échéanciers des créances et des dettes | p 57 |
| Charges à payer | p 58 |
| Produits à recevoir | |
| Charges et produits constatés d'avance | |
| Détail des amodiations par parc | p 59 |
| Composition du capital social | p 60 |
| Crédit-Bail | |
| Engagements financiers | p 61 |
| Emprunts et Swap | p 63 |
| Effectif moyen | p 64 |
| Liste des filiales et participations | p 65 |

Les chiffres sont exprimés en Euros sauf indications particulières :
K€ : milliers d'Euros
M€ : millions d'Euros




→ Bilan Actif

| En Euros | Brut | Amortissements Provisions | Net 31/12/10 | Net 31/12/09 |
|---|--------------------|------------------------------|--------------------|--------------------|
| Frais d'établissement | | | | |
| Frais de recherche et de développement | | | | |
| Concession, brevets et droits similaires | 2 252 128 | 1 472 279 | 779 849 | 868 404 |
| Fonds commercial | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | | | | |
| Avances et acomptes sur immo.incorp. | | | | |
| Immobilisations incorporelles | 2 252 128 | 1 472 279 | 779 849 | 868 404 |
| Terrains | | | | |
| Constructions | 996 721 | 538 452 | 458 269 | 190 651 |
| Installations tech, mat et outillage ind. | 450 430 | 306 456 | 143 974 | 100 576 |
| Autres immobilisations corporelles | 214 450 403 | 95 301 783 | 119 148 620 | 183 271 914 |
| Immobilisations en cours | 19 247 705 | | 19 247 705 | 1 365 083 |
| Avances et acomptes | 94 157 | | 94 157 | 216 718 |
| Immobilisations corporelles | 235 239 416 | 96 146 690 | 139 092 726 | 185 144 942 |
| Participation par M.E. | | | | |
| Autres participations | 152 | | 152 | 152 |
| Créances rattachées à participations | 1 526 707 | | 1 526 707 | 1 265 573 |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Prêts | 45 384 | | 45 384 | 16 830 |
| Autres immobilisations financières | 57 504 | | 57 504 | 58 280 |
| Immobilisations financières | 1 629 748 | | 1 629 748 | 1 340 836 |
| ACTIF IMMOBILISÉ | 239 121 292 | 97 618 969 | 141 502 323 | 187 354 181 |
| Stocks de matières premières et approvisionnement | | | | |
| Stocks d'en-cours de product. de biens | | | | |
| Stocks d'en-cours de product de services | | | | |
| Stocks produits intermédiaires et finis | | | | |
| Stocks de marchandises | | | | |
| Stocks et en cours | | | | |
| Avances, acomptes versés sur comm. | 55 323 | | 55 323 | 37 060 |
| Créances clients et comptes rattachés | 665 820 | 26 862 | 638 959 | 519 309 |
| Autres créances | 3 521 721 | 842 764 | 2 678 957 | 1 712 322 |
| Capital souscrit et appelé, non versé | | | | |
| Créances | 4 242 865 | 869 626 | 3 373 239 | 2 268 691 |
| Valeurs mobilières de placement | 2 372 764 | | 2 372 764 | 4 997 754 |
| Disponibilités | 259 145 | | 259 145 | 248 089 |
| Charges constatées d'avance | 95 206 | | 95 206 | 29 873 |
| Disponibilités et divers | 2 727 115 | | 2 727 115 | 5 275 716 |
| ACTIF CIRCULANT | 6 969 979 | 869 626 | 6 100 354 | 7 544 406 |
| Frais d'émission d'emprunts à étaler | | | | |
| Primes remboursement des obligations | | | | |
| Ecart de conversion actif | | | | |
| TOTAL GÉNÉRAL | 246 091 272 | 98 488 595 | 147 602 677 | 194 898 588 |

→ Bilan Passif

| En Euros | Net 31/12/2010 | Net 31/12/2009 |
|---|--------------------|--------------------|
| Capital social ou individuel (dont versé 4 232 298) | 4 232 298 | 4 232 298 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... | 3 725 271 | 3 725 271 |
| Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence) | | |
| Réserve légale | 423 230 | 423 230 |
| Réserves statutaires et contractuelles | | |
| Réserves réglementées | | |
| Autres réserves | | |
| Report à nouveau | 11 532 729 | 8 987 337 |
| Résultat de l'exercice | 2 441 449 | 2 545 392 |
| Situation nette | 22 354 977 | 19 913 528 |
| Subventions d'investissement | 10 638 574 | 6 836 071 |
| Provisions réglementées | | |
| CAPITAUX PROPRES | 32 993 551 | 26 749 598 |
| Produits des émissions de titres participatifs | | 6 860 206 |
| Avances conditionnées | | |
| AUTRES FONDS PROPRES | | 6 860 206 |
| Provisions pour risques | 161 704 | 775 320 |
| Provisions pour charges | 38 311 688 | 91 673 601 |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | 38 473 392 | 92 448 921 |
| Emprunts obligataires convertibles | | |
| Autres emprunts obligataires | | |
| Emprunts de dettes auprès des établissements de crédit | 19 653 061 | 15 802 945 |
| Emprunts et dettes financières divers | 673 024 | 631 272 |
| Dettes financières | 20 326 085 | 16 434 217 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | 228 887 | 45 463 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 2 159 060 | 1 858 095 |
| Dettes fiscales et sociales | 5 376 184 | 5 497 734 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 6 413 863 | 2 982 047 |
| Autres dettes | 7 559 106 | 6 171 273 |
| Dettes diverses | 21 508 213 | 16 509 150 |
| Produits constatés d'avance | 34 072 548 | 35 851 033 |
| DETTES | 76 135 734 | 68 839 862 |
| Ecart de conversion Passif | | |
| TOTAL GENERAL | 147 602 677 | 194 898 588 |



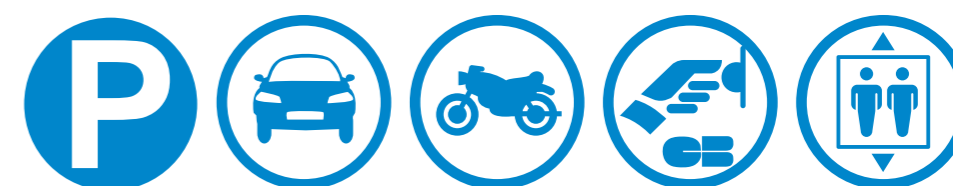
COMPTE DE RÉSULTAT



Compte de Résultat

| En Euros | France | Export | Net 31/12/2010 | Net 31/12/2009 |
|---|-------------------|--------|-------------------|-------------------|
| Ventes de marchandises | 459 | | 459 | 347 |
| Production vendue de biens | | | | |
| Production vendue de services | 40 294 175 | | 40 294 175 | 39 253 964 |
| Chiffres d'affaires nets | 40 294 634 | | 40 294 634 | 39 254 311 |
| Production stockée | | | | |
| Production immobilisée | | | | |
| Subventions d'exploitation | | | | |
| Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges | | | 4 431 068 | 1 247 869 |
| Autres produits | | | 39 231 | 33 493 |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | 44 764 933 | 40 535 672 |
| Achats de marchandises [et droits de douane] | | | 424 | 324 |
| Variation de stock de marchandises | | | | |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements | | | | |
| Autres achats et charges externes | | | 7 194 757 | 6 295 957 |
| Charges externes | | | 7 195 181 | 6 296 281 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | | 2 606 907 | 2 159 904 |
| Salaires et traitements | | | 8 877 600 | 8 448 246 |
| Charges sociales | | | 4 157 000 | 4 165 830 |
| Charges de personnel : | | | 13 034 599 | 12 614 076 |
| Dotations aux amortissements sur immobilisations | | | 6 824 558 | 1 698 163 |
| Dotations aux provisions sur immobilisations | | | | |
| Dotations aux provisions sur actif circulant | | | 18 428 | 62 747 |
| Dotations aux provisions pour risques et charges | | | 1 548 831 | 1 527 471 |
| Dotations d'exploitation | | | 8 391 817 | 3 288 382 |
| Autres charges d'exploitation | | | 11 138 730 | 12 385 698 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | 42 367 234 | 36 744 340 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | | | 2 397 699 | 3 791 332 |

| En Euros | Net 31/12/2010 | Net 31/12/2009 |
|--|-------------------|-------------------|
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | 2 397 699 | 3 791 332 |
| Bénéfice attribué ou perte transférée | 214 009 | 218 358 |
| Perte supportée ou bénéfice transféré | | |
| Produits financiers de participation | 48 345 | 49 294 |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | 75 103 | 123 831 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | 70 285 | 46 923 |
| Différences positives de change | | |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | 25 366 | 13 668 |
| Produits financiers | 219 098 | 233 716 |
| Dotations financières aux amortissements et provisions | | 149 455 |
| Intérêts et charges assimilées | 608 935 | 608 705 |
| Différences négatives de change | | |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | |
| Charges financières | 608 935 | 758 160 |
| RÉSULTAT FINANCIER | (389 837) | (524 445) |
| RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS | 2 221 872 | 3 485 245 |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion | 415 554 | 73 |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital | 411 758 | 408 003 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | 563 332 | |
| Produits exceptionnels | 1 390 644 | 408 077 |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion | | |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital | 149 404 | |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions | 843 052 | |
| Charges exceptionnelles | 992 456 | |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | 398 188 | 408 077 |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise | | 148 169 |
| Impôts sur les bénéfices | 178 611 | 1 199 761 |
| TOTAL DES PRODUITS | 46 588 685 | 41 395 822 |
| TOTAL DES CHARGES | 44 147 236 | 38 850 430 |
| BÉNÉFICE OU PERTE | 2 441 449 | 2 545 392 |



ANNEXE

L'annexe fait partie des comptes annuels. Elle est conçue en application des dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général (articles 511-1, 511-5 et 511-6, 511-8).

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 3 mai 2011



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables en vigueur, dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, de continuité de l'exploitation et de permanence des méthodes d'évaluation, sous réserve des options prises, le cas échéant, sur l'exercice en vue de se conformer aux nouvelles règles comptables et/ou en vue de rendre une image fidèle des comptes. Ces options sont détaillées, le cas échéant, dans les faits significatifs de l'exercice.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

En matière de comptes consolidés, la S.A.E.M.E.S. considère que lorsque toutes les filiales et participations d'une société, prises individuellement et comme un ensemble, sont considérées comme négligeables par rapport à l'objectif de régularité, de sincérité et de fidélité d'image des comptes, l'article L 233-19 du Code de commerce, relatif à l'exclusion du périmètre de consolidation de filiales contrôlées, peut s'analyser, par extension, comme une dispense de consolidation.

La S.A.E.M.E.S. dispose d'une seule filiale, la SNC Lyon Diderot, qu'elle détient à 50%. Le résultat de celle-ci est appréhendé immédiatement dans ses comptes (à hauteur de son contrôle). Voir également information sur la SNC Lyon Diderot, page 32 et 33 de l'annexe.

Les revenus issus de l'activité sont constitutifs de prestations de type « continues » telles qu'elles sont définies par l'article 38-2 bis du Code Général des Impôts. La méthode de comptabilisation des produits, préconisée et suivie par la société, est la méthode dite de « l'avancement », dont les principales caractéristiques sont :

- constatation des produits en fonction de l'avancement de l'exécution des prestations ;
- rattachement des charges aux produits tel qu'il résulte de l'application de l'article L 123-21 du code de commerce.

Par exception toutefois, compte tenu des caractéristiques propres aux contrats de concessions et notamment leur durée, les contrats (ou règlement de tarification) qui sous-tendent les revenus de la société sont regroupés par opération (ou parc) et **les pertes éventuelles constatées ne concernent que la période courue sur l'exercice** ; l'estimation des revenus prévisionnels et des charges imputables n'étant pas clairement identifiable, elle ne permet pas de concourir à l'expression d'une opinion définitive sur les résultats du ou des parcs à terminaison sur la période des concessions.

Les principales règles et méthodes comptables sont détaillées ci-après.

Les analyses des postes du bilan et du compte de résultat sont détaillées dans les tableaux figurant ci-après pages suivantes.

1 Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Leur amortissement est pratiqué suivant les taux et modes ci-dessous :

| | Durée de vie | Mode |
|-----------------------------|--------------|----------|
| • Logiciels | 1 à 5 ans | Linéaire |
| • Construction | 30 ans | Linéaire |
| • Agencements et Installat° | 5 à 20 ans | Linéaire |
| • Matériel de Bureau & Info | 5 à 10 ans | Linéaire |
| • Mobilier de Bureau | 5 ans | Linéaire |

Les immobilisations concédées sont amorties comme suit, à partir de la mise en exploitation des parcs concernés :

- pour les biens renouvelables, amortissement technique calculé sur leur durée de vie estimée, selon les règles établies ci-dessus. Le cas échéant, une provision pour renouvellement est constituée ainsi qu'une provision pour amortissement de caducité selon la règle nouvelle établie à partir de l'exercice 2003.

Cette règle est la suivante :

« lorsque le contrat stipule la remise gratuite des biens au concédant, l'amortissement de caducité doit être prévu dès l'acquisition ou la création (ou l'apport) de la première immobilisation renouvelable, ainsi l'amortissement pour dépréciation (constaté au bilan) ne doit plus être porté en charge à partir du moment où le concessionnaire prévoit qu'il s'agit du dernier renouvellement de l'immobilisation » (guide du CNC §36).

Le montant cumulé des amortissements de caducité sur bien renouvelables devant être constitués pour se conformer aux principes édictés ci-dessus s'élevait à 5 908 K€ au début de l'exercice 2003 qui a constaté le changement de méthode. Ce montant était partiellement couvert par l'ancienne méthode de constatation de ces amortissements et par d'autres provisions à hauteur de 2 097 K€.

Le reliquat soit 3 810 K€ représentant un montant significatif, il a été décidé de l'étaler sur la durée moyenne de concession restant à courir (en moyenne 26 ans à fin 2003). Ce reliquat restant à compléter à la fin de l'exercice 2010 s'élève à 2 696 K€ après dotation de l'exercice d'un montant de 140 K€.

Les amortissements de caducité des biens renouvelables et les provisions pour renouvellement sont portés au passif, en « provision pour charges ». Les dotations de l'exercice sont incluses dans les dotations pour risques et charges d'exploitation du compte de résultat.

Les amortissements pour dépréciation des biens renouvelables et les amortissements des biens immobilisés dont la société est propriétaire figurent en diminution des valeurs d'actifs immobilisés. La dotation de l'exercice figure sur la ligne « dotation aux amortissements » du compte de résultat.

- pour les biens non renouvelables, amortissement de caducité calculé sur la durée restant à courir de la concession.

Aucun amortissement n'est considéré comme dérogatoire.

Jusqu'au 31 Décembre 2009, les amortissements de caducité des biens non renouvelables (objet du changement de présentation des comptes) étaient portés au passif, en « provision pour charges ».

La dotation de l'exercice était incluse dans la ligne « autres charges » du compte de résultat.

Afin d'améliorer la présentation de son information financière et pour faire suite à une observation du commissaire aux comptes, la S.A.E.M.E.S. a décidé à compter de l'exercice 2010, de porter la quote-part des amortissements de caducité représentant l'érosion des biens économiques non renouvelables en diminution des valeurs d'actifs immobilisés.

Cette érosion économique est calculée par référence aux méthodes de dépréciation des biens de la même famille pratiquée par la S.A.E.M.E.S. pour ses biens propres ou pour les biens renouvelables concédés. Elle est pratiquée pour chaque actif et a pour but de présenter des valeurs nettes au bilan sans pour autant augmenter la valeur des amortissements cumulés calculés selon la méthode de la caducité.

Pour se faire, lorsque la dépréciation économique constatée est supérieure à l'amortissement de caducité, c'est ce dernier qui vient diminuer la valeur d'actif immobilisé ; lorsque l'amortissement de caducité est supérieur, c'est la dépréciation économique qui est retenue au bilan ; le solde des amortissements non représentatifs de dépréciation restant au passif.

Selon cette méthode le montant de l'amortissement économique cumulé, au 1er Janvier 2010 est de 56 620 K€.

Le montant de la dotation aux amortissements de l'exercice est de 5 059 K€ et figure désormais sur la ligne dotation aux amortissements.

En termes de présentation et à titre de comparaison, un bilan et un compte de résultat pro forma figurent au chapitre suivant.

Immobilisations mises gratuitement dans la concession par le concédant

Il a été antérieurement procédé à la comptabilisation des immobilisations mises gratuitement par la Ville de Paris pour trois parcs concédés.

Celles-ci ont été enregistrées à leur valeur estimée, soit :

| | |
|------------------------|-------------|
| • Marché Saint Germain | 1 829 388 € |
| • Roquette | 1 524 490 € |
| • Saint-Eustache | 3 506 327 € |
| | 6 860 206 € |

La contrepartie de ces immobilisations figurait au passif du bilan dans les autres fonds propres.

Dans un souci d'homogénéité des règles d'évaluation et de comptabilisation des biens concédés apportés à titre gratuit, il a été décidé d'annuler ces apports au 31 Décembre 2010.

Ce changement de méthode n'entraîne aucune incidence sur le résultat de la société. En termes de présentation et à titre de comparaison, le bilan pro forma détaille le changement de méthode au chapitre suivant.

Provisions pour engagements de travaux

L'économie de certaines concessions dépend largement d'engagement contractuel de réalisation de travaux de réhabilitation pour lesquels des amortissements de caducité sont à constater à l'achèvement desdits travaux jusqu'aux termes des concessions.

Compte tenu des délais administratifs d'obtention des permis de construire, les travaux ne sont pas réalisés dans le calendrier requis et les amortissements de caducité ne peuvent qu'être différés entraînant un déséquilibre dans l'appréhension du résultat économique sur la durée de ces concessions relativement courtes.

Pour éviter cette situation au regard des résultats actuels et futurs de ces concessions, il a été décidé de prendre en compte le montant des travaux non réalisés rapporté à la durée de la concession restant à courir à partir de 2003, de telle sorte que les amortissements de caducité, une fois les travaux achevés, n'entraînent aucune rupture sur la constatation des charges d'exploitation des concessions sur les années futures. 4 parcs mixtes en ouvrage sont concernés.

Le montant total de la provision passée en dotation d'exploitation sur l'exercice est de 894K€.

Le montant total des reprises de l'exercice est de 4 080 K€ . En cumul, la provision s'élève à 10 614 K€ à la fin de l'exercice 2010.

Immobilisations financières

Les titres de participations, les dépôts et cautionnements versés ainsi que les prêts accordés aux salariés sont comptabilisés à leur valeur d'origine.

2 Subventions d'investissement

Elles sont rapportées au résultat de chaque exercice au prorata des amortissements pratiqués au titre des immobilisations qu'elles financent.

Au titre de 2010, la quote-part de ces subventions virée au compte de résultat s'élève à 412K€ (exercice 2009 : 408K€ ; ligne « produits exceptionnels sur opération en capital »).

Pour la réalisation du parc de stationnement Montévrain-Val d'Europe, 4 230K€ ont été perçus à la fin de l'exercice 2010 dont 968K€ en 2009 et 3 262 K€ en 2010.

Pour le parc de stationnement Vaires Torcy, la subvention reçue s'élève à 339K€ sur 952 K€ .

Les investissements de ce parc sont totalement engagés et opérationnels au 31 décembre 2010 ; ainsi il a été décidé d'inscrire une subvention à recevoir à concurrence des investissements couverts par la subvention globale consentie sur ce parc (613 K€). En contrepartie, la subvention à recevoir, est inscrite à l'actif dans le poste « autres créances ».

L'ensemble des subventions reçues ou à recevoir est inscrit en augmentation du poste au passif du bilan.

3 Provision pour renouvellement

Elle a pour objet de couvrir la différence existant entre le coût de remplacement à l'identique et le coût d'acquisition des biens renouvelables.

Elle est dotée chaque année sur la base d'une estimation du coût de remplacement, établie par réévaluation du coût historique.

En 2010, le taux de réévaluation retenu, par rapport à la valeur estimée au 31 décembre 2009, est de 2%.

Ainsi, la dotation de chaque exercice peut être exprimée par la formule suivante :

$$P1 = (VR - VH) \times n' / n - P$$

- OÙ P1 est la dotation de l'exercice,
- VR est la valeur réévaluée,
- VH est la valeur historique,
- n' est la durée courue depuis la mise en service du bien,
- n est la durée de vie estimée du bien,
- P est la provision cumulée au premier jour de l'exercice.



Faits significatifs de l'exercice

Le calcul actuariel de la valeur de remplacement tient compte depuis 2004 du nombre d'années d'utilisation du bien à partir du 1er jour de l'exercice d'acquisition du bien.

4 Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Concernant les charges de personnel, l'ensemble des droits acquis : Congés Payés, Compte Epargne Temps, Repos Compensateur... ainsi que les éléments de rémunération variables ou relatifs à la période arrêtée au 31/12/2010 sont provisionnés.

Les R.T.T. (Réduction du Temps de Travail) correspondant à la période nouvelle ouverte à compter du 01/10/2010 et non soldés au 31/12/2010 sont provisionnés.

| TYPE DE PROVISION | MONTANT |
|--|-----------------|
| Congés payés | 1 030 K€ |
| R.T.T. | 178 K€ |
| Compte Epargne Temps | 279 K€ |
| Eléments variables et Primes | 107 K€ |
| Autres | 26 K€ |
| TOTAL DES DROITS ACQUIS AU 31/12/2010 | 1 620 K€ |

5 Produits constatés d'avance

Ils comprennent essentiellement les produits relatifs aux amodiations pour leur quote-part non encore rapportée aux résultats. (Voir page 24).

Les produits d'amodiations ou baux longue durée relèvent de la notion de prestations continues définie par l'article 38-2 bis du CGI.

Les produits sont appréhendés au fur et à mesure de la prestation, selon un plan de reprise dont les principes retenus par la S.A.E.M.E.S. sont les suivants :

- si la durée de l'amodiation est inférieure à la durée de la concession à la date d'effet du contrat, le produit de cession est étalé sur la durée de l'amodiation ;

- si la durée de l'amodiation est supérieure à celle de la concession à la date d'effet du contrat, le produit de cession est étalé sur la durée de la concession en l'absence d'indemnité due à l'autorité concédante, et sur la durée de l'amodiation en présence d'indemnité due à cette même autorité, à la fin de la concession.

6 Impôts sur les bénéfices et Participation des salariés aux fruits de l'expansion

Au titre de l'exercice 2010, l'impôt sur les bénéfices s'élève à 179 K€ (2009 : 1 199K€).

L'importance des différences temporaires liées aux provisions pour engagements de travaux dont une part est reprise dans le résultat fiscal lors de leur constatation puis déduite lors de

la fin des travaux, est responsable de la diminution du bénéfice fiscal et de la réduction de l'impôt sur les bénéfices.

Le tableau ci-dessous analyse les différences temporaires relatives à ces provisions et leur impact sur le résultat fiscal 2009 et 2010 et leur incidence sur les années futures pour les travaux achevés au 31 décembre 2010.

| EN MILLIERS D'EUROS | 2009 | 2010 |
|---|--------------|--------------|
| Résultat comptable avant IS | 3 745 | 2 620 |
| Impact fiscal des provisions pour travaux | | |
| - Sur Opérations terminées en 2010 | - 307 | - 1 641 |
| - Sur Opération en cours au 31/12/2010 | 304 | 323 |
| Réintégration et Déduction diverses | - 171 | - 704 |
| Résultat Fiscal | 3 571 | 598 |
| Impôt sur les bénéfices | 1 200 | 179 |
| Provisions pour travaux restant à déduire (travaux achevés au 31 décembre 2010) (économie brute à déduire des bénéfices fiscaux futurs) | 7 000 | 5 682 |

Le bénéfice fiscal est insuffisant au regard des fonds propres pour permettre de dégager une réserve de participation en 2010. En 2009 cette provision était de 148 K€.

L'annexe reprend les principaux faits significatifs ayant un **impact direct sur la lecture des comptes de l'exercice 2010**. Les autres faits significatifs sont détaillés dans le rapport de gestion.

1- Activité

La S.A.E.M.E.S. exploite des parcs de stationnement dans le cadre de concessions, affermage ou baux commerciaux qui lui ont été accordés par la Ville de Paris, l'Assistance Publique, Paris Habitat et d'autres entités publiques ou privées.

La moyenne des durées contractuelles restant à courir est d'environ 23 ans.

En 2010, deux incendies liées à des véhicules stationnés ont occasionné divers dommages sur deux parcs de la société.

Le coût global des réparations pour un des sinistres s'est élevé à 71 K€ pris en charge par l'assureur à hauteur de 66 K€. Un complément de 32 K€ d'indemnité au titre de la perte d'exploitation a été constaté sur l'exercice. Les produits et les charges liés à ce sinistre sont comptabilisés en exploitation. Le second sinistre ayant eu lieu fin 2010, aucune charge n'a été constatée sur l'exercice ; les dommages ont été pris en charge directement par l'assureur depuis le début des opérations de réparations.

2 Changements de Méthode

Les impacts liés aux changements de méthode de présentation des valeurs d'actifs concédés non renouvelables et l'annulation des apports à titre gratuit tels que précisés dans les règles et méthodes comptables sont détaillés à la fin du présent chapitre.

3- Impôts et taxes

| EN MILLIERS D'EUROS | 2008 | 2009 | 2010 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| C.E.T.* (Contribution Economique Territoriale) | 391 | 251 | 635 |
| Taxe foncière | 707 | 898 | 968 |
| Redevances des eaux d'exhaure | 532 | 504 | 549 |
| Organic | - 137 | 117 | 62 |
| Taxes assises sur les salaires | 217 | 320 | 332 |
| Autres | 61 | 71 | 61 |
| IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS | 1 770 | 2 160 | 2 607 |

* C.E.T. depuis 2010. Anciennement Taxe Professionnelle

Contribution Economique Territoriale :

| EN MILLIERS D'EUROS | 2008 | 2009 | 2010 |
|---|------------|------------|------------|
| C.E.T.* (Contribution Economique Territoriale) | 617 | 572 | 618 |
| Rôles non reçus et prescrits sur l'exercice | - 111 | - 37 | - 47 |
| Dégrevements reçus sur parcs résidentiels | - 115 | - 285 | |
| C.F.E. provisionnées (*) | | | 63 |
| TOTAL CHARGE DE C.E.T. | 391 | 251 | 635 |

* Contribution Foncière des Entreprises

- Des provisions constituées au titre de redressement de taxe professionnelle sont devenues sans objet par le jeu de la prescription. Ces reprises s'élèvent respectivement à 111K€, 37 K€ et 47 K€ pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

- Des demandes de dégrèvement de taxe professionnelle pour les parcs résidentiels ont été obtenues à partir de l'exercice 2008. Le montant de ces dégrèvements est indiqué dans le tableau ci-dessus.

Taxe foncière :

- L'augmentation des taux d'imposition de la taxe foncière en 2010 explique l'augmentation de ce poste.

Redevance due au titre des Eaux d'Exhaure :

| ANNÉE | SOLDE AU 31/12/2009 | RÈGLEMENTS 2010 | | PROVISION 2010 | | SOLDE | |
|---------------|---------------------|-----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|
| | | VILLE DE PARIS | S.I.A.A.P. | VILLE DE PARIS | S.I.A.A.P. | VILLE DE PARIS | S.I.A.A.P. |
| 2006(1) | 28 | | | | | 28 | |
| 2007 | 181 | 79 | | | | 103 | |
| 2008 | 561 | 61 | | | | 95 | 405 |
| 2009 | 531 | 51 | 390 | | | 89 | |
| 2010 | | | | 180 | 399 | 180 | 399 |
| Montants TTC. | 1302 | 192 | 390 | 180 | 399 | 495 | 804 |

(1) provisionnée en 2007. En Milliers d'Euros.

La S.A.E.M.E.S. a provisionné dans les comptes 549 K€ H.T. (579 K€ T.T.C) correspondant à la redevance annuelle 2010 de collecte et transport du ressort de la Ville de Paris et du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (S.I.A.A.P.). Compte tenu des redevances dues au titre des années 2006 à 2010, et aux règlements effectués, la charge à payer relative aux eaux d'exhaure s'élève à 1 299 K€ au passif du bilan au 31 décembre 2010.

Pour rappel, le S.I.A.A.P. a déclaré ne pas assujettir les parcs de la S.A.E.M.E.S. concernant le traitement des eaux d'exhaure pour les années 2006 et 2007.

La S.A.E.M.E.S. a formé opposition auprès du Tribunal de Grande Instance compétent, pour les titres de recettes émis par la Ville de Paris et par le S.I.A.A.P. , en 2006, 2007, 2008 et 2009. Cette opposition suspendait la mise en paiement des redevances pour lesdites années.

En avril 2010, compte tenu d'un arrêt de la Cour d'Appel de Paris statuant sur une contestation similaire d'une des sociétés concessionnaires de la Ville de Paris et déboutant les requérants sur le même fondement des arguments avancés par la S.A.E.M.E.S, les avis d'émission des exercices 2007 à 2009 (excepté le parc Maubert-Collège des Bernardins) ont été payés par la S.A.E.M.E.S.

S'agissant de l'exercice 2006, la S.A.E.M.E.S demande l'annulation pure et simple des avis d'émission de la Ville de Paris sur le fondement de l'article L.1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La redevance du parc Maubert-Collège des Bernardins qui déséquilibre considérablement le résultat économique du parc fait l'objet d'une négociation avec les services de la Ville de Paris.

En 2010, en vue de réduire la taxation de ce parc, la S.A.E.M.E.S. – avec l'accord de la Ville de Paris- a investi pour rejeter les eaux d'exhaure en Seine. Cet investissement est opérationnel depuis le 7 Octobre 2010 et aura pour effet de supprimer à l'avenir la taxe de traitement des eaux rejetées par ce parc, dont la part dans la redevance est la plus significative.

Organic :

Les conditions d'assujettissement des sociétés d'économie mixte telles que la S.A.E.M.E.S. étaient jusqu'alors en cours d'examen par le Ministère de Tutelle. Le code de la sécurité sociale a été modifié par l'article 52 depuis la loi n° 2006-872 du 13 Juillet 2006 et place désormais les S.E.M. dans le champ des contributions sociales de solidarité.

En 2008, la charge « Organic » a été ajustée pour ne prendre en compte que les années 2007 et 2008, les provisions relatives aux années 2004 à 2006 ont été reprises : impact net (-137K€).

En 2009, la charge « Organic » correspond à la provision de l'exercice (60K€) augmentée de la provision 2006 (57K€) qui reste exigible et non prescrite par la réglementation.

En 2010, la charge « Organic » correspond à la provision de l'exercice (62K€)

Taxes assises sur les salaires :

- Les dépenses de formation continue ainsi que l'accroissement de la masse salariale justifient l'augmentation de ce poste .

-Par ailleurs le montant des taxes assises sur les salaires, inclus la charge relative au forfait social conformément à l'article L137-15 du Code de la sécurité sociale

4- Charges et Produits Exceptionnels

| EN MILLIERS D'EUROS | 2010 |
|---|------------|
| Produits exceptionnels | 1 390 |
| Produits exceptionnels/Reprises sur provisions | 979 |
| Produits exceptionnels sur Opération en Capital | 411 |
| Charges Exceptionnelles | 992 |
| Dotations Exceptionnelles aux Amort. et Prov. | 843 |
| Charges Exceptionnelles sur opérations en Capital | 149 |
| TOTAL RÉSULTAT EXEPTIONNEL | 398 |

Litiges :

La S.A.E.M.E.S. a obtenu gain de cause dans trois contentieux. L'impact sur le résultat exceptionnel est de 979K€ . Toutefois, la défaillance de deux débiteurs nous conduit à constituer une provision pour dépréciation à hauteur de 843K€.

Mise au Rebus :

La charge exceptionnelle sur opération en capital correspond à l'abandon du programme SIRH.

Par ailleurs des valeurs d'actif immobilisés entièrement amorties au 31 Décembre 2010 pour un montant de 1 041 K€ ont fait l'objet d'une mise au rebus.

5 - Charges de Personnel

Le 24 juin 2010, un avenant à l'accord d'intéressement du 27 Juin 2008 a porté le taux de calcul de cette charge à 17%.

La formule du calcul initial reste inchangée (10% versée et conditionnée à un résultat d'exploitation supérieur ou égal à 1 millions d'euros) les 7% complémentaires sont conditionnés à un résultat d'exploitation supérieur ou égal à 2 millions d'euros.

| EN MILLIERS D'EUROS | Réalisé 2009 | Réalisé 2010 |
|---------------------------------|--------------|--------------|
| Intéressement 1 (6%) | 253 | 173 |
| Intéressement 2 (4%) | 169 | 116 |
| Intéressement 3 (7%) | | 202 |
| INTÉRESSEMENT À RÉPARTIR | 422 | 491 |

6 - Changement de Méthode

• Impacts du changement de présentation des amortissements de caducité sur biens non renouvelables et du changement de méthode de comptabilisation des biens apportés à titre gratuit. Comparaison des exercices 2010 et 2009 à méthodes de présentation et d'évaluation identiques.

COMPTE DE RÉSULTATS

| EN MILLIERS D'EUROS | Exercice 2010 | Exercice 2009 Retraité (1+2) | Impact du changement (1) | Exercice 2009 Publié (2) |
|---|-------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| PRODUITS TOTAL I | 44 764 933 | 40 535 672 | | 40 535 672 |
| Charges d'exploitation (2) | | | | |
| Achats de marchandises | 424 | 324 | | 324 |
| *Autres achats et charges externes | 7 194 757 | 6 295 957 | | 6 295 957 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 2 606 907 | 2 159 904 | | 2 159 904 |
| Salaires et traitements | 8 877 600 | 8 448 246 | | 8 448 246 |
| Charges sociales | 4 157 000 | 4 165 830 | | 4 165 830 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions : | | | | |
| <i>Sur immobilisations : dotations aux amortissements</i> | 6 824 558 | 5 690 395 | 3 992 232 | 1 698 163 |
| <i>Sur immobilisations : dotations aux provisions</i> | - | | | |
| <i>Sur actif circulant : dotations aux provisions</i> | 18 428 | 62 747 | | 62 747 |
| <i>Pour risques et charges : dotations aux provisions</i> | 1 548 831 | 1 527 471 | | 1 527 471 |
| Autres charges | 11 138 730 | 8 393 466 | - 3 992 232 | 12 385 698 |
| TOTAL II | 42 367 235 | 36 744 340 | - | 36 744 340 |
| 1 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II) | 2 397 698 | 3 791 332 | - | 3 791 332 |
| 2 RÉSULTAT FINANCIER | - 389 837 | - 524 444 | | - 524 444 |
| 3 RÉSULTAT COURANT avant impôts (1-2) | 2 221 871 | 3 485 246 | | 3 485 246 |
| 4 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | 398 188 | 408 077 | - | 408 077 |
| 5 Participation des salariés aux résultats | - | 148 169 | | 148 169 |
| 6 Impôts sur les bénéfices | 178 611 | 1 199 761 | | 1 199 761 |
| BÉNÉFICE OU PERTE (3+4-5-6) | 2 441 449 | 2 545 393 | | 2 545 393 |

BILAN

| ACTIF | Exercice 2010 | Exercice 2009 Retraité (1+2) | Impact du changement (1) | Exercice 2009 Publié (2) | PASSIF | Exercice 2010 | Exercice 2009 Retraité (1+2) | Impact du changement (1) | Exercice 2009 Publié (2) |
|--|--------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|---|--------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | Net | Net | | Net | | Net | Net | | Net |
| I Actif immobilisé | 141 502 323 | 123 873 514 | 63 480 667 | 187 354 181 | I Capitaux propres | 32 993 551 | 26 749 598 | | 26 749 598 |
| | | | | | II Autres Fonds propres | | | - 6 860 206 | 6 860 206 |
| | | | | | III Provisions pour risques et Charges | 38 473 392 | 35 828 461 | - 56 620 461 | 92 448 921 |
| II Actif circulant : | 6 005 148 | 7 514 534 | | 7 514 534 | IV Dettes | 42 063 185 | 32 988 829 | | 32 988 829 |
| | | | | | V Produits constatés d'avance | 34 072 548 | 35 851 033 | | 35 851 033 |
| III Charges constatées d'avance | 95 206 | 29 873 | | 29 873 | | | | | |
| TOTAL (I+II+III) | 147 602 677 | 131 417 921 | 63 480 667 | 194 898 588 | TOTAL (I+II+III+IV+V) | 147 602 677 | 131 417 921 | - 63 480 667 | 194 898 588 |

Immobilisations

| En euros | Valeur brute début exercice | Augmentations par réévaluation | Acquisitions, apports, création virements |
|--|-----------------------------|--------------------------------|---|
| Frais d'établissement, de recherche et développement | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 2 285 348 | | 145 381 |
| Immobilisations incorporelles | 2 285 348 | | 145 381 |
| Terrains | | | |
| Constructions sur sol propre | | | |
| Construction sur sol d'autrui | | | |
| Constructions installations générales | 679 581 | | 317 140 |
| Installations techniques et outillages industriel | 378 586 | | 71 845 |
| Installations générales, agencements et divers | 215 488 214 | | 5 901 634 |
| Matériel de transport | 1 715 | | |
| Matériel de bureau, informatique et mobilier | 856 983 | | 117 479 |
| Emballages récupérables et divers | | | |
| Immobilisations corporelles en cours | 1 365 083 | | 17 882 622 |
| Avances et acomptes | 216 718 | | |
| Immobilisations corporelles | 218 986 880 | | 24 290 720 |
| Participations mises en équivalence | | | |
| Autres participations | 1 265 726 | | 261 134 |
| Autres titres immobilisés | | | |
| Prêts et autres immobilisations financières | 75 110 | | 44 757 |
| Immobilisations financières | 1 340 836 | | 305 891 |
| TOTAL GENERAL | 222 613 063 | | 24 741 991 |

| En euros | Diminutions par virement | Diminutions par cessions mises hors service | Valeur brute fin d'exercice | Réévaluations légales |
|--|--------------------------|---|-----------------------------|-----------------------|
| Frais d'étab. et développement | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | | 178 600 | 2 252 128 | |
| Immobilisations incorporelles | | 178 600 | 2 252 128 | |
| Terrains | | | | |
| Constructions sur sol propre | | | | |
| Construction sur sol d'autrui | | | | |
| Constructions installations générales | | | 996 721 | |
| Install. techniques et outillages industriel | | | 450 430 | |
| Install. générales, agencements et divers | | 7 901 266 | 213 488 582 | |
| Matériel de transport | | | 1 715 | |
| Mat. de bureau, informatique et mobilier | | 14 357 | 960 105 | |
| Emballages récupérables et divers | | | | |
| Immobilisations corporelles en cours | | | 19 247 705 | |
| Avances et acomptes | | 122 561 | 94 157 | |
| Immobilisations corporelles | | 8 038 184 | 235 239 416 | |
| Participations mises en équivalence | | | | |
| Autres participations | | | 1 526 860 | |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Prêts et autres immo. financières | | 16 978 | 102 888 | |
| Immobilisations financières | | 16 978 | 1 629 748 | |
| TOTAL GENERAL | | 8 233 762 | 239 121 292 | |

Amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

| Immobilisations amortissables | Montant début exercice | Augmentation dotations | Diminutions reprises | Montant fin exercice |
|--|------------------------|------------------------|----------------------|----------------------|
| Frais d'étab. et développement | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 1 416 944 | 84 778 | 29 443 | 1 472 279 |
| Immobilisations incorporelles | 1 416 944 | 84 778 | 29 443 | 1 472 279 |
| Terrains | | | | |
| Constructions sur sol propre | | | | |
| Constructions sur sol d'autrui | | | | |
| Constructions installations générales | 488 930 | 49 521 | | 538 452 |
| Install. techniques et outillages industriel | 278 010 | 28 446 | | 306 456 |
| Install. générales, agencements et divers* | 32 353 648 | 63 230 026 | 1 041 060 | 94 542 613 |
| Matériel de transport | 869 | 343 | | 1 212 |
| Mat. de bureau, informatique et mobilier | 720 480 | 51 833 | 14 357 | 757 957 |
| Emballages récupérables et divers | | | | |
| Immobilisations corporelles | 33 841 938 | 63 360 169 | 1 055 417 | 96 146 690 |
| TOTAL GENERAL | 35 258 882 | 63 444 948 | 1 084 860 | 97 618 969 |

* Augmentations : Dont 56 620 461 € de reclassement

Ventilations des dotations aux amortissements de l'exercice

| Immobilisations amortissables | Amortissements linéaires | Amortissements dégressifs | Amortissements exceptionnels |
|--|--------------------------|---------------------------|------------------------------|
| Frais d'étab. et développement | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 84 778 | | |
| Immobilisations incorporelles | 84 778 | | |
| Terrains | | | |
| Constructions sur sol propre | | | |
| Constructions sur sol d'autrui | | | |
| Constructions installations générales | 49 521 | | |
| Install. techniques et outillages industriel | 28 446 | | |
| Install. générales, agencements et divers | 6 609 636 | | |
| Matériel de transport | 343 | | |
| Mat. de bureau, informatique et mobilier | 51 833 | | |
| Emballages récupérables et divers | | | |
| Immobilisations corporelles | 6 739 780 | | |
| TOTAL GENERAL | 6 824 558 | | |

Mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

| En euros | Dotations | Reprises |
|---|-----------|----------|
| Frais d'étab. et développement | | |
| Autres immobilisations incorporelles | | |
| Immobilisations incorporelles | | |
| Terrains | | |
| Constructions sur sol propre | | |
| Constructions sur sol d'autrui | | |
| Constructions installations générales | | |
| Install. techniques et outillage industriel | | |
| Install. générales, agencements et divers | | |
| Matériel de transport | | |
| Mat. de bureau, informatique et mobilier | | |
| Emballages récupérables et divers | | |
| Immobilisations corporelles | | |
| Frais d'acquisition de titres de participations | | |
| TOTAL GENERAL | | |

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

| | Montant net début exercice | Augmentations | Dotations de l'exercice aux amortissements | Montant net fin exercice |
|---------------------------------------|-------------------------------|---------------|--|-----------------------------|
| Frais d'émission d'emprunts à étaler | | | | |
| Primes de remboursem. des obligations | | | | |

Provisions inscrites au bilan

| En euros | Montant début exercice | Augmentations dotations | Diminutions reprises | Montant fin exercice |
|---|---------------------------|----------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Prov. pour reconstitution des gisements | | | | |
| Provisions pour investissement | | | | |
| Provision pour hausse des prix | | | | |
| Amortissements dérogatoires | | | | |
| Dont majorations exceptionnelles de 30% | | | | |
| Prov. fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 | | | | |
| Prov. fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 | | | | |
| Provisions pour prêts d'installation | | | | |
| Autres provisions réglementées | | | | |
| Provisions réglementées | | | | |
| Prov. pour litiges | 27 502 | | | 27 502 |
| Prov. pour garant. données aux clients | | | | |
| Prov. pour pertes sur marchés à terme | 150 000 | | 70 285 | 79 716 |
| Prov. pour amendes et pénalités | | | | |
| Prov. pour pertes de change | | | | |
| Prov. pour pensions et obligat. simil. | | | | |
| Provisions pour impôts | | | | |
| Prov. pour renouvellement des immo. | 7 972 714 | 639 464 | | 8 612 178 |
| Provisions pour gros entretien et grandes révisions | | | | |
| Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer | | | | |
| Autres prov. pour risques et charges (1) | 84 298 706 | 6 748 334 | 61 293 043 | 29 753 997 |
| Prov. pour risques et charges | 92 448 921 | 7 387 798 | 61 363 328 | 38 473 392 |
| Prov. sur immobilisations incorporelles | | | | |
| Prov. sur immobilisations corporelles | | | | |
| Prov. sur immo. titres mis en équival. | | | | |
| Prov sur immo. titres de participation | | | | |
| Prov. sur autres immo. financières | | | | |
| Provisions sur stocks et en cours | | | | |
| Provisions sur comptes clients | 40 200 | 18 428 | 31 766 | 26 862 |
| Autres provisions pour dépréciation | | 842 764 | | 842 764 |
| Provisions pour dépréciation | 40 200 | 861 192 | 31 766 | 869 626 |
| TOTAL GENERAL | 92 489 121 | 8 248 990 | 61 395 094 | 39 343 018 |

(1) Diminutions : dont 56 620 461 € de reclassement

➔ Autres provisions pour Risques et Charges (détails)

| En euros | Montant début exercice | Augmentations dotations | Diminutions reprises | Montant fin exercice |
|---|------------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|
| Provision pour amortissements de caducité <i>Bien renouvelables</i> | 7 587 937 | 889 368 | | 8 477 304 |
| Amortissements de caducité * <i>Biens non renouvelables</i> | 62 308 241 | 4 944 782 | 56 645 169 | 10 607 854 |
| Provision pour travaux | 13 800 516 | 894 184 | 4 080 348 | 10 614 352 |
| Autres provisions pour charges | 4 194 | 0 | 4 194 | 0 |
| Autres provisions pour risques | 597 818 | 20 000 | 563 332 | 54 486 |
| Total des autres provisions pour risques et charges | 84 298 706 | 6 748 334 | 61 293 043 | 29 753 997 |

(*) Diminutions : dont reclassement de 56 620 461 €

➔ Dotations et Reprises (détails)

| En euros | DOTATIONS | REPRISES |
|---|------------------|------------------|
| D'EXPLOITATION | 8 391 817 | 36 278 |
| Amortissements techniques | 6 824 558 | 318 |
| - dont immobilisations incorporelles | 55 335 | 247 |
| - dont immobilisations corporelles | 1 709 738 | 71 |
| - dont amortissements économiques de caducité sur biens non renouvelables | 5 059 484 | |
| Provision pour Dépréciation | 18 428 | 31 766 |
| - sur Créances Clients | 18 428 | 31 766 |
| Dotations aux provisions pour risques et charges | 1 548 831 | 4 194 |
| - dont provisions pour renouvellement s/ biens renouvelables | 639 464 | |
| - dont provisions de caducité s/ biens renouvelables | 889 368 | |
| - dont provision pour litiges | 20 000 | |
| - dont provision pour autres | | 4 194 |
| Autres charges d'exploitation | 5 838 679 | 4 105 056 |
| Provisions pour travaux | 894 184 | 4 080 348 |
| Amortissements de caducité s/ biens non renouvelables | 4 944 495 | 24 709 |
| FINANCIER | 0 | 70 285 |
| Provision pour pertes sur marché à terme (swap) | | 70 285 |
| EXCEPTIONNEL | 843 052 | |
| - Provisions pour dépréciation des débiteurs | 842 764 | |
| - Autres | 288 | |

➔ Etat des échéances des créances et dettes

Etat des créances

| En euros | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'1 an |
|--|------------------|------------------|---------------|
| Créances rattachées à des participations | 1 526 707 | 1 526 707 | |
| Prêts | 45 384 | 23 522 | 21 862 |
| Autres immobilisations financières | 57 504 | | 57 504 |
| De l'actif immobilisé | 1 629 596 | 1 550 229 | 79 366 |
| Clients douteux ou litigieux | 32 334 | 32 334 | |
| Autres créances clients | 633 487 | 633 487 | |
| Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie | | | |
| Personnel et comptes rattachés | 30 318 | 30 318 | |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 28 375 | 28 375 | |
| Etat - Impôts sur les bénéfices | 354 723 | 354 723 | |
| Etat - Taxe sur la valeur ajoutée | 1 389 535 | 1 389 535 | |
| Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés | | | |
| Etat - Divers | 613 373 | 613 373 | |
| Groupe et associés | | | |
| Débiteurs divers | 1 105 397 | 1 105 397 | |
| De l'actif circulant | 4 187 542 | 4 187 542 | |
| Charges constatées d'avance | 95 206 | 95 206 | |
| TOTAL GENERAL | 5 912 343 | 5 832 977 | 79 366 |

Etat des dettes

| En euros | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'1 an et 5 ans au plus | A plus de 5 ans |
|---|-------------------|-------------------|--------------------------------|-------------------|
| Emprunts obligataires convertibles | | | | |
| Autres emprunts obligataires | | | | |
| Auprès des établissements de crédit (1) | | | | |
| - à 1 an maximum à l'origine | 5 000 000 | 714 286 | 2 857 143 | 1 428 571 |
| - à plus de 1 an à l'origine | 14 653 061 | 1 761 511 | 4 725 758 | 8 165 791 |
| Emprunts et dettes financières divers | 673 024 | | 673 024 | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 2 387 947 | 2 387 947 | | |
| Personnel et comptes rattachés | 1 646 558 | 1 646 558 | | |
| Sécurité sociale et autres organismes | 1 604 132 | 1 604 132 | | |
| Impôts sur les bénéfices | | | | |
| Taxe sur la valeur ajoutée | 367 867 | 367 867 | | |
| Obligations cautionnées | | | | |
| Autres impôts, taxes et assimilés | 1 757 627 | 1 757 627 | | |
| Dettes sur immo. et comptes rattachés | 6 413 863 | 6 413 863 | | |
| Groupe et associés | | | | |
| Autres dettes | 7 559 106 | 7 559 106 | | |
| Dettes représentat. de titres empruntés | | | | |
| Produits constatés d'avance | 34 072 548 | 1 828 443 | 6 880 201 | 25 363 905 |
| TOTAL GENERAL | 76 135 735 | 26 041 341 | 15 136 126 | 34 958 268 |

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice : 5 000 000 €
Emprunts remboursés en cours d'exercice : 1 128 387 €

→ Charges à payer

| Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan | Montant en euros |
|--|-------------------|
| Emprunts obligataires convertibles | |
| Autres emprunts obligataires | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 51 913 |
| Emprunts et dettes financières divers | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 672 663 |
| Dettes fiscales et sociales | 4 115 300 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 2 383 583 |
| Disponibilités, charges à payer | |
| Autres dettes | 7 787 994 |
| TOTAL | 15 011 453 |

→ Produits à recevoir

| Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan | Montant en euros |
|--|------------------|
| Immobilisations financières | |
| Créances rattachées à des participations | 97 639 |
| Autres immobilisations financières | |
| Créances | |
| Créances clients et comptes rattachés | 95 671 |
| Personnel | 6 215 |
| Organismes sociaux | |
| Etat et Collectivités Territoriales | 613 373 |
| Divers, produits à recevoir | 32 240 |
| Autres créances | 82 727 |
| Valeurs mobilières de placement | |
| Disponibilités | |
| TOTAL | 927 865 |

→ Charges et produits constatés d'avance

| En euros | Charges | Produits |
|------------------------------------|---------------|-------------------|
| Charges ou produits d'exploitation | 95 206 | 34 072 548 |
| Charges ou produits financiers | | |
| Charges ou produits exceptionnels | | |
| TOTAL | 95 206 | 34 072 548 |

Produits constatés d'avance sur amodiations (voir détails ci-après)

→ Amodiations au 31/12/10

| Amodiations au 31/12/2010 | PCA 31/12/2009 | Mouvements 2010 | | Reprise au 31/12/2010 | PCA au 31/12/2010 | PCA < 1an | PCA 1 à 5 ans | PCA >5ans |
|---------------------------|-------------------------|-----------------|----------|-----------------------|-------------------|------------------|------------------|-------------------|
| | | (+) | (-) | | | | | |
| PM002 | Hotel de ville | 25 129 | | 14 198 | 10 931 | 10 931 | 0 | 0 |
| PM005 | Maubert St Germain | 2 699 521 | | 124 932 | 2 574 589 | 113 217 | 453 178 | 2 008 194 |
| PM006 | Lagrange | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| PM009 | Patriarches | 119 056 | | 27 280 | 91 776 | 27 280 | 64 496 | 0 |
| PM013 | Saint Eustache | 137 571 | | 8 275 | 129 296 | 8 275 | 31 921 | 89 101 |
| PM017 | Mairie du 17ème | 521 555 | | 30 371 | 491 184 | 30 371 | 121 569 | 339 244 |
| PM018 | Goutte d'Or | 1 963 | | 236 | 1 727 | 236 | 943 | 549 |
| PM019 | Saint Louis | 249 076 | | 9 139 | 239 937 | 9 139 | 33 882 | 196 916 |
| PM023 | Saint Martin Rivoli | 5 822 351 | | 117 250 | 5 705 100 | 117 250 | 469 323 | 5 118 527 |
| PM026 | Méditerranée | 13 295 | | 587 | 12 708 | 587 | 2 350 | 9 771 |
| PM027 | Boucicaut | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| PM030 | Robert Debré | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| PM060 | Musée du Quai Branly | 1 091 763 | | 58 069 | 1 033 694 | 58 069 | 232 436 | 743 189 |
| PM062 | Charléty Coubertin | 13 764 | | 11 611 | 2 154 | 2 154 | 0 | 0 |
| PM068 | Porte d'Orléans | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| PM074 | Porte d'Auteuil | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| PR003 | Sainte Perine | 172 152 | | 17 281 | 154 871 | 17 281 | 44 673 | 92 917 |
| PR004 | Gay-Lussac | 353 707 | | 28 311 | 325 397 | 27 904 | 96 771 | 200 721 |
| PR007 | Champagny | 328 862 | | 20 848 | 308 014 | 9 199 | 36 821 | 261 994 |
| PR008 | Marché St Germain | 232 652 | | 24 706 | 207 947 | 24 706 | 58 447 | 124 794 |
| PR010 | Polytechnique | 324 509 | | 27 020 | 297 489 | 27 020 | 87 016 | 183 454 |
| PR011 | Poliveau | 77 084 | | 2 827 | 74 258 | 2 827 | 11 020 | 60 410 |
| PR012 | Roquette | 116 517 | | 5 533 | 110 983 | 5 533 | 22 148 | 83 302 |
| PR014 | Péreire | 1 568 630 | | 79 689 | 1 488 941 | 79 689 | 318 975 | 1 090 278 |
| PR015 | Mozart | 1 319 002 | | 30 663 | 1 288 339 | 30 663 | 122 734 | 1 134 943 |
| PR020 | Mairie du 19 ème | 1 395 017 | | 33 651 | 1 361 365 | 32 093 | 118 886 | 1 210 386 |
| PR021 | Gros Boulaivilliers VDP | 2 688 321 | | 219 849 | 2 468 472 | 219 849 | 878 399 | 1 370 224 |
| PR022 | Carpeaux | 290 809 | | 22 276 | 268 533 | 22 276 | 89 165 | 157 092 |
| PR024 | Marcadet | 989 177 | | 21 410 | 967 767 | 21 410 | 85 698 | 860 660 |
| PR028 | Firmin Gémier | 121 207 | | 10 277 | 110 931 | 10 277 | 41 134 | 59 520 |
| PR029 | André Honnorat | 3 015 941 | | 245 718 | 2 770 222 | 245 718 | 983 547 | 1 540 957 |
| PR032 | Damrémont | 666 272 | | 55 931 | 610 341 | 55 931 | 223 878 | 330 531 |
| PR034 | Hector Malot | 1 365 634 | | 93 960 | 1 271 674 | 93 960 | 376 096 | 801 618 |
| PR035 | Général Beuret | 1 324 247 | | 34 963 | 1 289 284 | 29 864 | 119 539 | 1 139 881 |
| PR036 | Delessert | 3 301 194 | | 221 536 | 3 079 658 | 221 536 | 886 752 | 1 971 370 |
| PR039 | Van Gogh | 95 114 | | 7 550 | 87 564 | 7 550 | 30 222 | 49 791 |
| PR041 | Didot | 837 706 | | 65 857 | 771 849 | 59 744 | 238 730 | 473 375 |
| PR042 | Milton | 1 040 941 | | 73 024 | 967 917 | 73 024 | 292 296 | 602 598 |
| PR061 | Récollets | 414 594 | | 25 767 | 388 827 | 25 767 | 103 137 | 259 924 |
| PR064 | Monge | 3 104 738 | | 51 522 | 3 053 216 | 51 522 | 204 018 | 2 797 676 |
| TOTAL | 35 839 072 | 0 | 0 | 1 822 116 | 34 016 956 | 1 772 850 | 6 880 201 | 25 363 905 |

→ Composition du Capital Social

| | Nombre | Valeur nominale |
|--|--------|-----------------|
| 1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice | 69 405 | 61 |
| 2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice | | |
| 3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice | | |
| 4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice | 69 405 | 61 |

→ Crédit-Bail

| En euros | Terrains | Constructions | Installations matériel outillage | Autres | Total |
|--|----------------|------------------|----------------------------------|--------|------------------|
| Valeur d'origine | 762 245 | 3 392 905 | | | 4 155 150 |
| Amortissements : | | | | | |
| - cumuls exercices antérieurs | | 1 121 544 | | | 1 121 544 |
| - dotations de l'exercice | | 113 097 | | | 113 097 |
| TOTAL | 762 245 | 2 158 264 | | | 2 920 509 |
| Redevances payées : | | | | | |
| - cumuls exercices antérieurs | | 3 062 630 | | | 3 062 630 |
| - dotations de l'exercice | | 260 158 | | | 260 158 |
| TOTAL | | 3 322 788 | | | 3 322 788 |
| Redevances restant à payer : | | | | | |
| - à un an au plus | | 272 425 | | | 272 425 |
| - à plus d'un an et cinq ans au plus | | 887 499 | | | 887 499 |
| - à plus de cinq ans | | | | | |
| TOTAL | | 1 159 924 | | | 1 159 924 |
| Valeur résiduelle : | | | | | |
| - à un an au plus | | | | | |
| - à plus d'un an et cinq ans au plus | | 1 067 143 | | | 1 067 143 |
| - à plus de cinq ans | | | | | |
| TOTAL | | 1 067 143 | | | 1 067 143 |
| Montant pris en charge dans l'exercice | | 260 158 | | | 260 158 |
| Redevance de crédit bail | | | | | 260 158 |

→ Engagements donnés

| Cautions de garantie de bonne fin ou de bonne exécution | | | | | | |
|---|--|---|-------------------|---|------------------------|---|
| Cautions en cours au 31/12/2010 : | | | | | | |
| Signature de l'engagement | Convention initiale liée à l'engagement | Objet de la garantie | Organisme caution | Durée | valeur garantie (en €) | Bénéficiaire |
| 06/09/1999 | Convention de concession Porte d'Orléans en date du 10/03/1999 (et de son avenant du 10/11/2004) | Garantie générale née des obligations de la SAEMES issues de l'exploitation du parc objet de la convention | Société Générale | Jusqu'au 9 mars 2017 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES) | 7 622 | Ville de Paris (caution portée à 30 489,80 € de 03/2017 à la fin de la concession) |
| 03/07/2001 | Convention de concession Velpeau Boucaut en date du 7/12/2000 | Garantie générale née des obligations de la SAEMES issues de l'exploitation du parc objet de la convention | Société Générale | Jusqu'au 18 nov 2012 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES) | 121 959 | Ville de Paris (caution portée à 228 673,52 € de 11/2012 à la fin de la concession) |
| 13/09/2005 | Convention de concession Pyramides en date du 20/07/2005 | Garantie générale née des obligations de la SAEMES issues de l'exploitation des parcs de surface objet de la convention | Société Générale | Jusqu'au 31 Août 2014 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES) | 76 500 | Ville de Paris (caution portée à 230 000 € de 09/2014 à la fin de la concession) |
| 14/02/2008 | Convention de concession Porte d'Auteuil du 08/10/2002 | Garantie de l'exploitation du parc Porte d'Auteuil | Société Générale | Jusqu'au 20 octobre 2011 | 230 000 | Ville de Paris |
| 27/03/2009 | Convention de concession Notre Dame & Cardinet en date du 01/12/2007 | Garantie de l'exploitation du parc Notre Dame & Cardinet | Société Générale | Jusqu'au 30 nov 2037 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES) | 50 000 | Ville de Paris jusqu'au 01/04/2011 (date prévue de mise en service du parc Cardinet) puis 150 000 jusqu'au 30 novembre 2037 |
| 27/03/2009 | Convention de concession Reuilly Diderot du 12/10/2002 | Garantie de l'exploitation du parc Reuilly Diderot (Saint Eloi) | Société Générale | Jusqu'au 11 oct 2027 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES) | 25 000 | Ville de Paris 25 000 € puis 76 000 € à partir du 1/01/ 2022 |
| 9/06/2010 | Convention de concession Ecole de Médecine du 13/04/2010 | Garantie de l'exploitation du parc Ecole de Médecine | Société Générale | Jusqu'au 27/04/2022 | 100 000 | Ville de Paris 100 000 € jusqu'au 27/04/2017 puis 250 000 € jusqu'au 27/04/ 2022 |
| TOTAL | | | | | 611 082 | |

Les indemnités de fin de carrière sont prises en charge par l'organisme de prévoyance IPSA. Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 04 Mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 23 964,5 heures.

Engagements reçus

CONVENTIONS DE GARANTIE FINANCIÈRE VILLE DE PARIS À SAEMES

| Année encaissement | Date délibération CA | Objet de l'emprunt garanti | Organisme prêteur | Durée en années | Quotité garantie (%) | Dette en capital garanti à l'origine (€) | Capital restant garanti du au 31/12/2010 (€) |
|--------------------|--------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------|----------------------|--|--|
| 2005 (a) | 12/12/2003 24/10/2005 | Quai Branly | AUXIFIP / CA Ile de France | 18 ans | 50% | 8 000 000 | 6 222 222 |
| (b) | 21/07/2009 | Pyramides | CAISSE D'EPARGNE IDF | 8 ans | 50% | 2 500 000 | 2 500 000 |
| (c) | 03/11/2009 | Cardinet | CAISSE D'EPARGNE IDF | 21 ans | 50% | 6 000 000 | 6 000 000 |

TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS DE LA VILLE DE PARIS ET RESTANTS 16 500 000 14 722 222

(a) : Emprunt long terme 16 M€ AUXIFIP du 25/11/2003 et avenant du 03/11/2005.
Objet : financement de la construction du parking souterrain du Musée du Quai Branly.
Taux d'intérêt annuel : Euribor 3M (index) + 47 points de base.
Durée : 18 ans à compter de la date de consolidation fixée au 29/12/2006.
La Ville de Paris garantie par ailleurs son maintien en tant qu'actionnaire majoritaire de la SAEMES pendant la durée de l'emprunt.

(b) : Emprunt de 5 M€ CAISSE D'EPARGNE du 02/06/2009
Objet : rénovation du parking rue des Pyramides.
Etat : consolidation du 29/10/2010; première échéance le 29/01/2011
Durée : 8 ans. Garantie autorisée par le Conseil de Paris en date du 6 & 7 juillet 2009.

(c) : Emprunt long terme de 12 M€ CAISSE D'EPARGNE du 03/11/2009
Objet : financement de la construction du parking souterrain de la rue Cardinet.
Etat : non consolidé au 31/12/2010, consolidation au plus tard le 29/07/2011
Durée : 21 ans. Garantie autorisée par le Conseil de Paris en date du 19 & 20 octobre 2009

ENGAGEMENTS FOURNISSEURS

| Date de l'engagement | Donneur | Etablissement Cautionneur | Objets de l'engagement | Durée | Montant |
|----------------------|------------------|---------------------------|--------------------------------|---|---------|
| 13/02/2009 | AQUA PLUS | ATRADIUS | Rénovation Parc Pyramides | 1 an après réception des travaux | 24 658 |
| 18/02/2009 | SEPT RESINE | CREDIT DU NORD | Rénovation parc St Eloi | 1 an après réception des travaux | 13 296 |
| 28/06/2009 | COLAS | BNP | Construction parc Montévrain | 1 an après réception des travaux | 11 882 |
| 09/07/2009 | FELJAS & MASSON | CREDIT MUTUEL | Travaux Eaux d'Exhaure Maubert | 1 an après réception des travaux | 21 827 |
| 05/10/2009 | SEPT RESINE | BNP | Rénovation parc Pyramides | 30/09/2012 (prévision) | 21 499 |
| 24/02/2010 | AQUA PLUS | BNP | Rénovation parc Pyramides | 30/06/2011 | 11 947 |
| 11/03/2010 | SOLETANCHE BACHY | DEXIA | Construction parc Cardinet | selon condition article 103 du code des marchés publics | 793 901 |
| 20/04/2010 | COSSON | LCL | Construction parc Cardinet | 30/04/2012 | 143 520 |
| 02/07/2010 | SOLETANCHE BACHY | DEXIA | Construction parc Cardinet | selon condition article 103 du code des marchés publics | 20 520 |
| 30/07/2010 | FORCLUM | ZIRICH | Construction parc Montévrain | selon condition article 103 du code des marchés publics | 30 935 |
| 24/08/2010 | SEPT RESINE | CREDIT DU NORD | Construction parc Montévrain | selon condition article 101 du code des marchés publics | 12 331 |
| 26/11/2010 | LIMEPARTS | NATIONAL BORG | Construction parc Montévrain | 31/12/2011 | 21 762 |

TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS FOURNISSEURS 1 128 077

Emprunts et Swap

ENDETTEMENT ET OPERATIONS DE COUVERTURE (En Euros)

Emprunts en cours à la fin de l'exercice

| PRETEUR | MONTANT INITIAL | CAPITAL RESTANT DU au 31/12/2009 | INTERETS DE LA PERIODE | COUVERTURE | NOMINAL RESTANT DU au 31/12/2010 | INTERETS COUVERTURE |
|--------------------|-------------------|----------------------------------|------------------------|---------------------|----------------------------------|---------------------|
| Société Générale | 3 399 613 | 1 589 437 | 95 778 | | | 0 |
| Crédit Agricole | 16 000 000 | 12 444 444 | 160 032 | Swap taux fixe 3,46 | 6 666 667 | 178 937 |
| Caisse d'Epargne | 5 000 000 | 5 000 000 | 16 356 | | | 0 |
| S/TOTAL (I) | 24 399 613 | 19 033 882 | 272 165 | | 6 666 667 | 178 937 |

Emprunts Revolving

| | | | | | | |
|---------------------|-------------------|----------|---------------|--|----------|----------|
| Caisse d'Epargne | 5 000 000 | 0 | 4 528 | | 0 | 0 |
| Caisse d'Epargne | 12 000 000 | 0 | 6 382 | | 0 | 0 |
| S/TOTAL (II) | 17 000 000 | 0 | 10 910 | | 0 | 0 |

Emprunts remboursés par anticipation en 2007⁽¹⁾

| | | | | | | |
|----------------------|-------------------|---|---|-----------------------|------------------|---------------|
| CLF Dexia | 2 286 735 | 0 | 0 | Swap taux fixe 4,92 | 255 045 | 12 534 |
| Société Générale | 2 286 735 | 0 | 0 | Swap Libord USD | 762 245 | 27 661 |
| Société Générale | 914 694 | 0 | 0 | Swap Libord USD | 164 340 | 6 311 |
| Société Générale | 437 459 | 0 | 0 | pas de couverture | | |
| GO BTP | 3 811 225 | 0 | 0 | Swap taux fixe 4,92 | | |
| HERVET | 5 015 573 | 0 | 0 | Swap Libord USD | | |
| | | | | Swap Libord USD | | |
| | | | | Swap Libord USD | | |
| HERVET | 1 524 490 | 0 | 0 | Swap Libord USD | 0 | 0 |
| CLF Dexia | 2 301 980 | 0 | 0 | Swap potentiel baisse | 407 758 | 16 158 |
| S/TOTAL (III) | 18 578 892 | | | | 1 589 388 | 62 664 |

Couvertures sur emprunts remboursés par anticipation en 2004⁽²⁾

| | | | | | | |
|---------------------|--|--|--|--|------------------|---------------|
| | | | | Swap Libord USD | 228 673 | 14 104 |
| | | | | Swap potentiel baisse | 1 372 038 | 55 646 |
| | | | | Garantie de taux plancher (option de neutralisation) | 1 372 038 | -58 614 |
| S/TOTAL (IV) | | | | | 2 972 748 | 11 136 |

S/TOTAL (I à IV) 42 978 505 19 033 882 283 075 11 228 803 252 737

(1) Les opérations de couvertures qui portent sur les emprunts remboursés par anticipation en 2004 et en 2007 continuent à produire leurs effets. Seule une option visant à neutraliser les effets des swaps potentiels de baisse adossés aux emprunts CDC a été contractée en 2004 pour une durée de 8 ans.

(2) Au 31/12/2009, l'ensemble des opérations de couverture pour lesquelles les remboursements des emprunts ont été effectués par anticipation ont été considérées comme des opérations «spéculatives» dont la valeur de marché avait été provisionné dans les comptes à hauteur de 150 K€. La charge d'intérêt 2010 liée à cette provision (s/total III et s/total IV) s'élève à 74 K€.

Au 31/12/2010 la valeur de marché de ces opérations était évaluée à 80 K€. Une reprise de provision de 70 K€ a été comptabilisée.

INTÉRÊTS CONSTATÉS SUR L'EXERCICE

| | | |
|-----------------------|----------------|----------------|
| | 2 009 | 2 010 |
| Intérêts sur Emprunts | 398 334 | 283 075 |
| Intérêts sur Swap | 156 100 | 252 737 |
| Prime sur Swap | | |
| Total | 554 434 | 535 812 |

→ Effectif moyen

| Effectifs* | Personnel Salarié |
|-----------------------------------|-------------------|
| Cadres | 42 |
| Agents de maîtrise et techniciens | 50 |
| Employés | 166 |
| Ouvriers | |
| TOTAL | 258 |

Effectif moyen (N-1) : 256

*L'effectif moyen à compter de 2007 est calculé en équivalent temps plein.

→ Liste des Filiales et Participations

| INFORMATIONS FINANCIERES En euros | SNC LYON DIDEROT |
|---|---------------------|
| Capital | 304 |
| Capitaux propres autres que le capital social | |
| Quote-part du capital détenue (%) | 50% |
| Valeur comptable des titres détenus | |
| Brute | 152 |
| Nette | 152 |
| Prêts et avances consentis par la société et non remboursés | |
| Montant des cautions et avals donnés par la société | |
| Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé | 2 198 687 |
| Résultat du dernier exercice clos (*) | 428 018 |
| Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice | |
| Date de clôture de l'exercice | 31/12/2010 |

* Les résultats ont été approuvés par l'Assemblée Générale du 24/02/2011, et 50% de ce résultat a été constaté dans les comptes de la SAEMES en quote part de résultat sur opérations en commun.

Transactions intercompagnies

| SERVICES RENDUS PAR/AUX ASSOCIES (EN €) | Résultat | |
|---|------------------------------|---------|
| | SNC LYON DIDEROT Produits | Charges |
| 708000 PRESTATIONS GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERES (1) | 15 201 | |
| 708000 PRESTATIONS REFACTURATIONS FRAIS DIVERS (bancaires etc...) | 15 852 | |
| 761500 INTERETS DES COMPTES COURANTS D ASSOCIES (2) | 48 345 | |
| 755000 QUOTE PART DU RESULTAT DE LA SNC LYON DIDEROT (3) | 214 009 | |
| TOTAL DES PRESTATIONS INTERCOMPAGNIES : RESULTAT | 293 407 | |

| SERVICES RENDUS PAR/AUX ASSOCIES (EN €) | Bilan (+ Actif / - Passif) | |
|--|-----------------------------|----------------|
| | SNC LYON DIDEROT Actif | Passif |
| 261000 TITRE DE PARTICIPATION | 152 | |
| 418100 FACTURE A ETABLIR | 423 | |
| 445860 TVA SUR FAE | | 69 |
| 467600 CARTE A REVERSER. | | 102 841 |
| 455.... COMPTE COURANT DES ASSOCIES (3) | 1 429 068 | |
| 4558... INTERETS DES COMPTES COURANTS D ASSOCIES | 97 639 | |
| TOTAL DES PRESTATIONS INTERCOMPAGNIES : BILAN | 1 527 283 | 102 911 |

(1) GERANCE ASSUREE ALTERNATIVEMENT PAR LA SAEMES ET EFFIA (TOUS LES 3 ANS)*

GERANCE TRANSFEREE A EFFIA A PARTIR DU 01/01/2009. (AGO de la SNC Lyon Diderot du 23/03/2009).

(2) REMUNERATION DES COMPTES COURANTS AU TAUX D INTERET MAXIMUM LEGALEMENT DEDUCTIBLE

(3) RESULTAT DE LA SNC LYON DIDEROT PARTAGE ENTRE LES ASSOCIES EFFIA ET SAEMES QUI DETIENNENT CHACUN 50 % DU CAPITAL DE CETTE SOCIETE. (Y COMPRIS RESULTAT 2010)



Responsable de l'Information Financière

Directeur Administratif et Financier - Alain Devès

Tél. : 01 44 82 68 01

Fax: 01 44 82 34 33

e-mail : a.deves@saemes.fr



Siège Social Hôtel de Ville de Paris

Siège Administratif 1, rue Léon Cladel 75002 PARIS
Tél. : 01 44 82 68 00 / Fax : 01 44 82 34 33

© Photos M.Caillard, A.Troubetzkoy & Createis

